



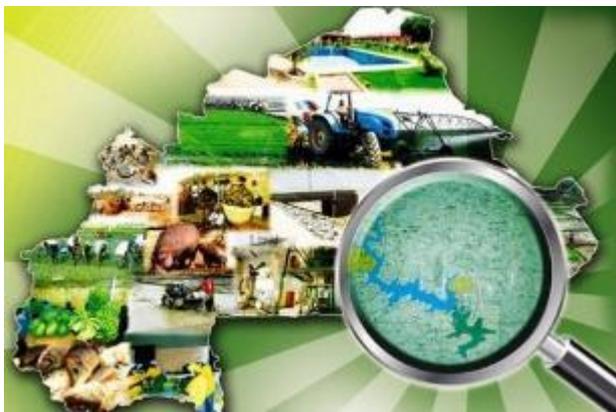
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU ET DES MINES
(MEEM)



SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Projet d'Électrification Rurale (PERU)



**ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) APPROFONDIE
POUR LE SOUS PROJET D'ELECTRIFICATION DES COMMUNES DE TOFFO,
TORI-BOSSITO, ZE, BONOU, DANGBO, COVE, DJIDJA, QUINHI ET
ZAGNANADO DES DEPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE, DE L'OUÈME ET
DU ZOU (LOT 6)**

ANNEXES



Kalaban Coro Hôtel Sangha Rue 249
Porte 107, Bamako, Mali
Tel : +223 76 30 46 22,
Email : contact@sdi-qc.org
www.sdi-qc.org



Baco - Djicoroni – ACI, Bamako, Mali. BP
863, Tel : +223 20 28 92 08
Email : id_sahel2000@yahoo.fr
[/chiacsogo@yahoo.fr](mailto:chiacsogo@yahoo.fr)
www.idsahel.com



AGORI- ABOMEY-CALAVI Ilot 0102-
884-i
Maison GODONOU
Tél : + 229 12 22 82 / 95 45 01 80
E-mail : sieafriquesarl@gmail.com



La Clé Victorieuse
Zoca Lot 10- X, non loin de
l'Hôpital de la Zone de Calavi
01 BP 1720, Abomey-Calavi –
Bénin
Tel : +229 21 36 06 64
daruce.icet@gmail.com

Octobre 2024

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Lot ..6.....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emplacement
	AMOUSSOU Eugène	CV/Telomé Benigbo	62 60 20 94	Le Chef Village
	Cyrille TOKPONNON	CV/Geofondji	97049784	Le Chef Village
	MORIN BARA	CV/Savahon	64471449	Le Chef Village
	AHNON Accrombani	Conseiller/cv	94388011	Le Chef Village
	BOCCODAHO Alain	Conseiller/cv/Finagou	97537528	Le Chef Village
	AGOSSOUNON Achille	"	95606327	Le Chef Village
	Richard M. AGBOHOUI	CV/Finagou/cv	94043856	Le Chef Village
	FINEMATIN Cyrille H.	CV/Zagnanado	97421626	Le Chef Village
	GOUNOU Christian	Conseiller/cv	95187825	Le Chef Village
	ZOTTO Evariste	Conseiller/cv	97968970	Le Chef Village
	SEWANOU Edmond	CV/balivi	66455536	Le Chef Village
	KOUDORO Constant	DDC/DD/O-P	97197055	Le Directeur

Lot 6
Listes des autorités et personnes ressources
non contractées (Bossito) / (Commune de Tori Bossito)



NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01 OTI Georges	Conseiller Bossito centre	97 06 07 25	<i>[Signature]</i>
02 KOUGNANDE Hypolite	Conseiller Bossito Centre	97 64 77 17	<i>[Signature]</i>
03 AHOSSEI Doro the Sagbo	Conseiller Bossito Centre	97 46 87 38	<i>[Signature]</i>
04 CHIKOTO CARNE	Conseillère Bossito Centre	54 10 13 83	<i>[Signature]</i>
05 ATCHEMBA ARIEN	C. D. TORI BOSSITO	97 75 22 00	<i>[Signature]</i>



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU SOCIAL



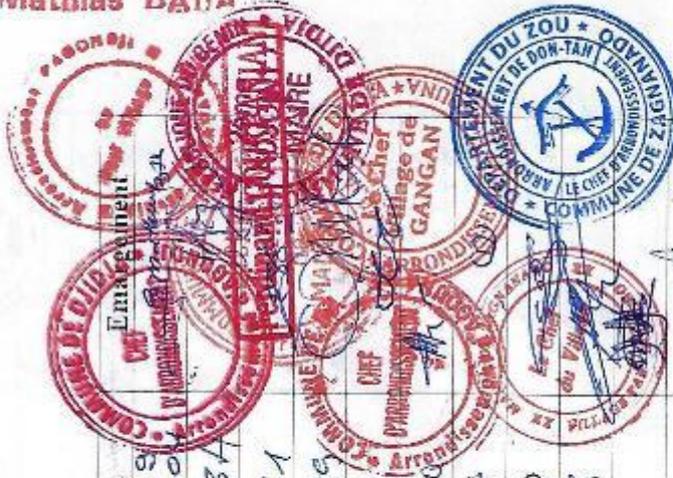
Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités du sud
Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
Lot06....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts
01	BABA Mathias	CV Savalabon	64471449 97423906
02	GOUKPANIAN Ferdinand	CA / ABONDJI	97999434
03	ALLO Bière-clonua	DAH / BITOJA	95152051
04	DJODJO Elbi Zoule	CA / DJOJA	97649385
05	AGAN/KASSEDE Monnon.	CV Madjavi	9509935
06	KOULOLOUVI E. Cosme	CA / AGOUNA	95940860
07	MAMAVI Dénine	CV Gangan/Agouna	54842884
08	AGOSSEU Fran-çois	Conseiller Tam-Konglo	97825233
09	AIZAN G. Lucien	CA / Don - Ton	97470106
10	HOUAMENOU B. Martin	CV Ten Houngbo	96954714
M	GANAN / ADJA Fabrice	Conseiller Hissou	61820834

Mathias BABA



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
Lot06....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts
01	BALOGOUN Z. Roger	C.V. bame-centre	97214706
02	AMOUSSOU EUGENE	C.V. HOUSSHE HOSSHE	95-35-82-01
03	Zoumbimba C. Alexandre	C.V. Hénari comé	67-116858
04	AHDUTCHEHE S. Médard	C.V. DOME	60-57-51
05	AGBOHOVI M. Richard	C.V. FINANGANON	940438
06	LOKOSSOU Eloi	C.V. ATTOGON	95-50-90-75

Multiple red official stamps and signatures are present over the table, including:

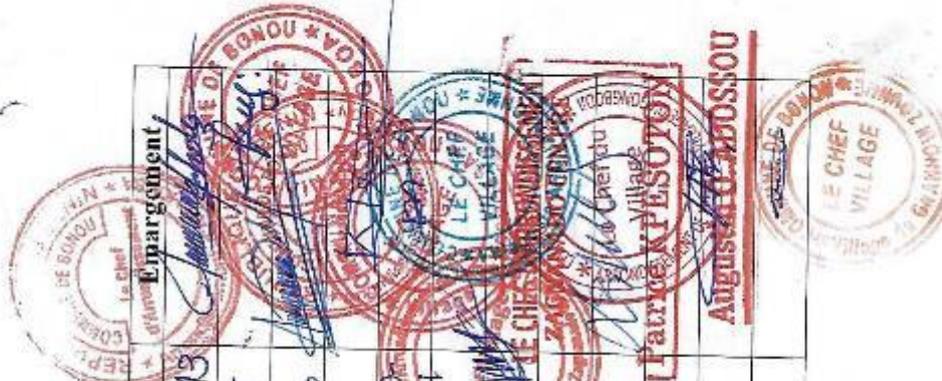
- Commune de TOPO (Balogoun Z. Roger)
- Arrondissement de... (Amoussou Eugène)
- Le Chef de Village (Zoumbimba C. Alexandre)
- Le Chef de Village (Ahdutchehe S. Médard)
- Le Chef de Village (Agbohovi M. Richard)
- Le Chef de Village (Lokossou Eloi)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
Lot ...**S**.....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Eparagement
01	SONON Wouton	CA ATCIONSA	97655 113	Chantier de l'électrification
02	KETOUNOU Youmouou	CV GBDA	9725 31-35	
03	AGOSSOU G. Clément	CA Amié-wagon	97655 626	
04	ANONKOGO Clément	ASS DSSA	9761-8732	
05	HOSSOU C. Michel	CV AHEWONMÈ	9768-10-19/30 93-3774	
06	PEPESON Fatou	CA Zagnanado Centre	96509	
07	FIDEMATIN Cyrille H.	CV Zagnanado Centre	974-21626	
08	AROSSOU O. Augustin	CV Agnon-Boadi	97-67-4325	
09	DANISSOUGAN Jacques	CV L'ENTREPRISE	97-45-21-32	
				Augustin AROSSOU



**PV ET LISTE DE
CONSULTATION
PUBLIQUE**



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 20/07/2024
Début de la séance	: 13H 20
Fin de la séance	: 15H 00
Commune	: BONOU
Arrondissement	: DAME WOGON
Village/quartier	: AHOUANZONME
Lieu	: Place Public AHOUANZONME
Langue de travail	: GOUNGBE

Représentants du Consultant : AKIDE Sègla Pèrôme
Dr AGBANOU Thierry, Dr YABI Hèwe'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le samedi vingt quie'tet, a lieu une séance de consultation du public dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités du sud Bénin. Au début de la séance le chef du village a remercié sa population pour sa disponibilité et a également souhaité la bienvenue au consultant en l'invitant à présenter l'objectif de la séance. L'objectif se présente comme suit:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et quelques recommandations pour l'aboutissement du projet

B. QUESTIONS ET DEBATS

FAGNON Sébastien : je vous remercie pour la nouvelle que vous avez apportée dans la localité car moi je ne savais pas. Nous remercions de tous notre cœur le gouvernement d'avoir inclus notre village dans ce projet.

DJO Vitorine : je suis contente du projet, car l'électricité est une bonne chose surtout pour nos enfants qui vont à l'école et pour les artisans. Je remercie le gouvernement d'avoir pensé à notre village.

Quand allez-vous démarré les travaux ?

HOUSSOU Michel : vraiment c'est une joie pour moi et pour tous le village car l'électricité nous manque vraiment dans le village. Je remercie beaucoup le gouvernement pour ce projet.

SOSSOU Paulette : je suis contente de cette nouvelle et je remercie beaucoup le gouvernement. Je voudrais n'être pas des promesses électorales.

Réponse du consultant.

Le consultant a rassuré les participants que les travaux vont démarrer dans un bref délai et qu'il s'agit du projet de développement qu'il ne s'agit pas des promesses électorales.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette séance est terminée avec la joie
au cœur de la population car elles sont
très satisfaites. Elle recommandent que
les travaux démarrent dans un
bref délai.

Représentante des femmes

GOSSEAU Boulette

Représentant des sages

FAGNON Sébastien

Ont signé :

Représentant des jeunes

SONON Polycarpe

Le chef du village



HOSSOU C. Michel

Représentant
du consultant

Christophe

AKI DE Pacôme



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

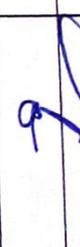


LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot : 6.

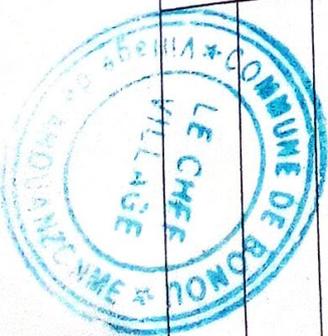
Village : **ABOUANZONME** Arrondissement : **DAME-WOGBAN** Commune :
Bénoé Date : **20/07/2024**

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	HOSSOU C. Michel	Tailleur	97 63 10 19	
2	FAGNON Célestin	Mécanicien	97 93 44 95	
3	SOSSOU Paulette	Veuleuse	51 17 22 31	
4	SODON H. Polycarpe	Élève	85 25 64 89	
5	FAGNON Sylvanus	Élève	57 27 76 62	
6	NIKINOU BOMERVENTURE	Touffeur	87 46 96 22	
7	HOUESSEU Emmanuel	Étudiant	51-28-56-43	
8	RID' Nicholine	Veuleuse		
9	VODDUNSI Felix	Chouffeur	87 85 28 16	
10	VODDUNSI Louis	Mécanicien	86-11-63-17	
11	VODDUNSI Jean	Tailleur	41-23-13 87	
12	FATOLEU Salamateru	Tailleur	51-28-28-82	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	HORINOUR collecte	Vendeur	97- 80 85 56	
14	METHOHOUE Pavidon	Pharmacien	67618689	
15	VOBANSI Augustin	Vulgarisateur	91-118059	
16	FAGNON sellier	Membre	/	
17	AHOTIN Eliege	cultivateur	66834388	
18	VOBANSI Isidore	Etranger	90519163	
19	FAGNON Augustin	Chauffeur	66639473	
20	HOUSSON Philippe	Cultivateur	96866364	
21	G HONLOKIN Eric	Cultivateur	676648127	
22	BONNOR Christian	Cultivateur	66-4387-06	
23	Ferdinand oussa	Cultivateur	97452469	
	HOUSSON Josue	Etranger	67323163	
	Veronise Henmann	Etudiant	50026551	
	FATON Victor	Chercheur	97399735	
	Housson Mathieu	Chauffeur	97397733	
	GUYENNEUR Basil	Elève	53762216	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
29	FAGNON Zébastien	cultivateur	97 55 25 52	
30	Kérouard Samuel	Culte	57 88 07 70	
31	DIDIER Raoulne	Menagère		
32	ARIANE Béga Raïsme	Consultant	97 94 75 70	





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 05/03/2023
Début de la séance	: 10h 05'
Fin de la séance	: 11h 02'
Commune	: BONOU
Arrondissement	: DAME-WOGON
Village/quartier	: ASSROSSA
Lieu	: Salle de Réunion du Village Assrossa
Langue de travail	: Fongbè, Français, Goungbé
Représentants du Consultant	: AGIBANCOU Théobald YABI Hémé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le dimanche cinq mars s'est tenue une séance de consultation avec la population de Assrossa dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification de 150 localités du Sud Bénin. Pour démarrer la séance le C.V Monsieur Clément AWOKONGBO a fait ouverture de la séance par les civilités d'usage à l'encontre des participants. En effet, la parole fut accordée à Monsieur Gaël ECHHA pour présenter les points inscrits à l'ordre du jour que voici:

- Présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- Recueillir les préoccupations des participants;
- Répondre si possible aux questions posées.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- GNANVI Pierre : Merci. Bonne arrivée. Je vous salue et toutes mes salutations au gouvernement. Il y a des localités et zones qui manquent cruellement de poteaux électriques et lampadaires. Il faut mettre en œuvre le projet. Que cela ne soit pas éléphant blanc.

- AYIMASSE Sonagnon : Merci à vous. Quel sera le prix du compteur aux abonnés ? Mettez en œuvre le projet seulement car il y a de la sécurité chez nous.

- SEKANDE Bachirou : Bonne arrivée. Je souhaite la bonne santé au chef du gouvernement et vous tous qui êtes arrivés. Que Dieu vous bénisse.

- HOUSSOU Kayodé : Merci. Mettez en œuvre effectivement le projet car il y a trop de procrastination autour des projets qui attendent.

- KITDYI Bouraïma : Clarifiez-nous contre terre.

- HOUNKPATIN Yvette : Bonne arrivée à tous. Dites au gouvernement de nous aider à sortir de l'obscurité à travers la mise en œuvre effective du projet.

- AWONKOGBO Clément : Que la ligne BT aille dans l'arrondissement central.

Réponses aux questions

Pour répondre aux participants, Monsieur Gell ECHHA les a mis en confiance tout en leur disant que le projet fait des propres et sérieux avantages aux bénéficiaires. C'est une priorité de l'état béninois. Ne vous inquiétez pas pour sa mise en œuvre. A-t-il complété l'animateur de la séance.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

Au terme de la consultation de ce jour, il faut noter que tous les participants sont satisfaits et souhaitent vivement le démarrage des travaux dans un bref délai. Cependant, quelques doléances sont faites.

Il s'agit de :

- recruter la main d'œuvre locale;
- Étendre les installations des lignes électriques dans les autres localités, notamment l'arrondissement central;
- Aménager les voies
- Dédommager les PAP et compenser les pertes d'arbres;
- Sensibiliser les populations avant le démarrage des travaux
- Réduire le coût d'abonnement au réseau/pris de compteur électrique et du kilowattheure.

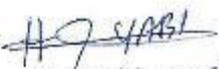
Ont signé :


AIMASSE Sonagnon
(Représentant des jeunes)


SONON Claire
(Représentante des femmes)


KOUNOU B. Elie
(Représentant des Aînés)


AWONEGBO Clément
(Chef Village Assossa)


YABI Herve
(Consultant)


AGBANOU Thiere
(Consultant)

Clément AWONEGBO



Projet d'Electrification Rurale (PERU)
 Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot **.6.**

Village : **ASSROUSSA** Arrondissement : **DAME-M. W. O. GON** Commune :
BONO Date : **05/03/2023**

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	AZIMASSE SENGHON	tailleur	97-32-81-64	<i>AS</i>
02	AWONKOGBO Clément	cultivateur ^(chef village)	97-61-87-92	AS
03	HOUNKPATIN Tounda (Zangan)	chauffeur	61-90-63-96	AS
04	KITOM S Bouraïma	chauffeur	97-38-08-04	<i>AS</i>
05	GOGBO Baehoua	tailleur	97 61 00 75	<i>AS</i>
06	GNANVI Pierre	cultivateur	9742 1291	<i>AS</i>
07	HOUNKANRIN Julien	Aide-soignant	97-01-22-68	<i>AS</i>
08	AZIZANNON Gnonlonfon	Cultivateur	97 84 05 5 4	<i>AS</i>

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
07	GIBO Fiazach	Coiffeur	97-20-14-78	
10	KOUNNOU Elie	Commerçant	97-58-37-22	
11	KITOU K. Wabi	Géomètre	97-61-87-34	6/01
12	GANJSE Antoine	Coiffeur	97-16-91-01	
13	AYHASSE Samuel	Technicien Batiment	96859739	
14	HOUESSOU Nayodé	Chauffeur	97-03-68-24	AA
15	GOGO Chiton	Photographe	62-56-87-78	CGF
16	BENDU Christoph	Pêcheur	97-52-18-89	 
17	KITOU Monfcaou	Commerçant		
18	HESSHO François	Commerçant	97-41-66-32	
19	ACUNFRATIN Mette	Manager	90519561	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	BOTON Jean	Cultivateur	/	
21	SONON Claire	Managerie	/	
22	AWONKOGBO Elise	Managerie	/	
23	FANOUGBO Rosette	Managerie	/	
24	AWONKOGBO Jeanne	Managerie	/	
25	ASSEGUE Blondine	Coffreuse	/	
26	BODJENDU Emilienne	Managerie	/	
27	ADAN Phéoméne	Managerie	/	
28	BODJENDU Sidonie	Managerie	/	
29	AWONKOGBO Rebecca	Managerie	/	
30	DANNON Victoire	Managerie	/	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMERGEMENT
31	Abocro Lucie	Conturiere		
32	BONDU François	Cultivateur	97 95 74 28	
33	FANDU Bourzane	Commerçante	97 90 23 17	
34	AGBOZOUNNON Valaire	chauf	97 22 59 21	
35	BOATRENOU Emilienne	Boucharde	/	
36	GROGBO Fidé	Conducteur Taxi moto	/	
37	AVENKROGBO Martin	Pêcheur	/	
38	Guyi KROGBO	chauffeur	96 69 00 80	
39	DJIBOU Sylvain	Consultant	66 58 79 49	
40	YABI Hémé	Consultant	96 56 35 38	
41	ECHHA Coffi Gaël	Consultant	62 65 62 70	
42	AGBANKOU Thierry	consultant	96 00 32 10	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150
localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	23/07/2024
Début de la séance	:	10h30 min
Fin de la séance	:	12h00 min
Commune	:	COVE
Arrondissement	:	NAOGON
Village/quartier	:	ATTOGON
Lieu	:	Place Publique du Village
Langue de travail	:	FON

Représentants du
Consultant : HOUMBALIDEA Firmin
Dr AGBANOU Thierry et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le mercredi vingt-trois s'est tenu une séance de consultation Publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin. Au débat Mr LOKOSSOU Eloi le chef a salué les participants et sans transition a donné la parole au représentant pour l'objet de la séance. Présenter le projet aux participants, recueillir les avis et les préoccupations afin d'apporter les éléments de réponse. Après avoir présenté le projet, il a donné la parole aux participants pour émettre leur question et recommandation possible.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUKPATIN Jeanne : c'est un bon projet nous habitants de ATTONGON nous accompagnons pour la réalisation de ce projet dans notre localité

KEDOTE Casimir : le projet va permettre à nous les électriciens du village à trouver en temps que électriciens de profession.

ALAHOUNDE Bruno : A combien le coût du kilowattheure dans le cadre de ce projet ?

Réponse du Représentant du Consultant

Quand il a repris la parole après avoir remercié les différents intervenants pour leurs apports, doléances et question. Pour leur questions le représentant du consultant leur a demandé de se rapprocher d'une agence de la SBEE de la commune pour avoir plus de compréhension.

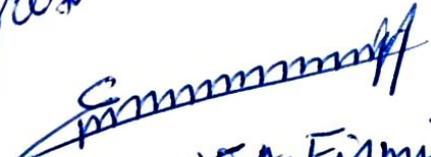
SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance de consultation de ce jour s'est bien déroulée à la grande satisfaction des uns et des autres. Les participants ont marqué leur accord et soutiennent le projet qu'ils jugent noble pour le développement de leur localité.

Ont signé :


GANDAHO Paul
Représentant des sages


GUEDEHOU BE Nansouroussi
Représentante des Femmes


HUMBALIDE A. Firmin
Le consultant


Somavo François Xavier
Représentant des Jeunes


LOKOSSO Elai
Le chef du village





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ATTOGON Lot 6... Arrondissement : NADGON Commune :
COVE Date : 28/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	LOKOSSOU Eloi	Sculpteur	95 50 90 75	
02	KOUZOUNGAN Désiré	Cultivateur	60 28 36 65	
03	BOIWO Toussaint	Cultivateur	91 22 55 45	
04	GANDAHO Paul	Conducteur	95 29 63 74	
05	LOKOSSOU Isaac	Sculpteur	58 32 35 52	
06	GANDAHO Robert	Cultivateur	52 13 16 98	
07	LOKOSSOU Dico	Élève	95 50 90 75	
08	KEDOTE Casimir	Electricien	95 04 98 36	
09	GANDAHO Alexandre	Cultivateur	67 61 77 90	
10	ALAHOUNDE Bruno	Enseignant	95 38 40 90	
11	GBALIA Séverin	Chauffeur	95 50 90 75	
12	LOKOSSOU Thibaut	Tailleur	95 01 68 74	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	GANDAHO Felicien	Cultivateur	52 13 16 98	oo
14	ARE Michaël	Mécanicien	69 04 14 56	oo
15	LOKOSSOU Brice	Sculpteur	94 36 33 67	HT
16	LOKOSSOU Calice	Mécanicien	67 35 65 69	mm
17	KEDOTE Hervé	Cultivateur	95 76 47 83	mm
18	SOMANVO François Xavier	Étudiant	61 00 16 20	mm
19	ABUDDOU Karim Soulemara	Cultivateur	95 50 90 70	L
20	AGOÏNON Céline	Revenduse	41 49 75 74	mm
21	DOUICHEKON Malame	Ménagère	95 50 90 75	mm
22	GIYANGADJA ZINDJO	Ménagère	41 49 75 74	mm
23	HOUNINISSI HOUDENOU	Ménagère	95 50 90 75	mm
24	SEHOUEKON HINDJO	Revenduse	58 28 35 57	mm
25	GUEDEHOUQUE NASSOUSSI	Revenduse	Revenduse	mm
26	GANDAHOU Bernice	Revenduse	60 8 18 6 78	H
27	YAO Babé	Revenduse	41 49 75 74	H
28	FATIN Rosalie	Revenduse	64 84 54 93	oo



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/03/2024
Début de la séance	:	10H-15'
Fin de la séance	:	11H-30'
Commune	:	TOFFO
Arrondissement	:	DAME
Village/quartier	:	DAME-CENTRE
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : Dr AGRANDU Thierry; Dr YABI Hervé
Dr DJIBOU Sylvain; ECHIHA Coffi Gédé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt quatre et le mercredi vingt sept Mars s'est tenue une séance de consultation publique à la place publique de DAME-CENTRE dans le cadre de la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin dont le département de l'Atékoumé (Lot 6).

À l'entame de la séance, le chef du village a salué la population et a ensuite invité le consultant à prendre la parole pour

exposé.

Lorsqu'il prend la parole, le chef de mission a remercié autorités et population pour leur disponibilité.

Il a ainsi présenté l'objet de la séance comme suit :

- Présenter le projet.

- Recueillir les avis, les suggestions, les questionnaires et recommandation des participants.

Le consultant a expliqué les activités du projet et a souligné que la véritable mission est de collecter les données et recueillir les informations pouvant permettre d'analyser les influences du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AHOZEGU Rogation: Je salue l'assemblée et je remercie les consultants. Nous nous réjouissons de l'arrivée de ce projet. Le réseau électrique que vous nous avez présenté ne couvre pas toute la localité de DAME-CENTRE. Veuillez nous aider à couvrir les autres hameaux de DAME-CENTRE.

DNDSDU Modeste: Nous remercions le gouvernement. Nous sommes les derniers de notre commune. Nous ne pouvons qu'accepter ce projet car il participe au développement de notre localité. J'aimerais connaître le coût d'abonnement?

ADD Jonas: Merci pour votre venue. Veuillez nous rassurer que ce projet est un projet viable car nous sommes fatigués des promesses électorales.

AGBANGNONDE Donatien: Au démarrage du projet, est-ce que les jeunes de notre localité peuvent travailler?

MEMONSE Egnie: Je suis heureuse de l'arrivée du projet d'électrification. Nous aimerions que le projet nous aide à construire un hangar au bord pour la vente de nos articles en toute sécurité.

MOUSSDU Agnès: Nous sommes disponible pour accompagner ce projet. Veuillez nous aider à réhabiliter l'École Primaire Publique (EPP)

de DAME - CENTRE et à électrifier notre
arrondissement sans oublier l'aménagement
des pistes.

CAKPO Charles: Mes prédécesseurs ont déjà
tout évoqué. Que le projet nous aide à construire
des caniveaux afin de diriger les eaux pluviales
pour lutter contre l'érosion.

Réponses du Consultant

A sa prise de parole, le consultant a remercié
les intervenants pour la qualité des interventions.
Les abonnements se feront à un taux accessible pour tous.
Les jeunes de la localité seront recrutés lors
de la mise en œuvre du projet au besoin des
entreprises. Vos différentes doléances ont été
notées. Nous prendrons à qui de droit.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

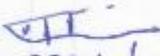
La consultation publique de ce jour 27/03/2024 a été bien menée à la satisfaction des participants et de tous. Au terme de cette séance les recommandations et doléances suivantes ont été formulées :

- Dédommager des Personnes Affectées par le Projet (PAP)
- Extension du réseau électrique dans les hameaux tels que : Aifa, Azafessounte, Kponou, Gbevi, Réchutey. En appel à l'œuvre locale à la phase de construction du projet
- Construire des cardibeaux afin de lutter contre l'érosion
- Aménager des pistes
- Construire des hangars pour les femmes
- Réhabiliter l'École Primaire Publique (EPP) de DAME CENTRE
- Electrifier l'arrondissement de DAME.

CV/Damè centre
Le
Chef Village
Désiré ZANOU

Ont signé :

Représentant des jeunes


DOSSOU Lazare
(Président des Jeunes Dames)

Représentante des femmes

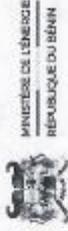


AMOUSSOU Agnès

Représentant des Sages



AHOUANMOUBO Georges



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU SOCIAL (MIES)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 53

Village : DAME-CENTRE Arrondissement : DAME Commune :
Date : 23.03.2014

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	AHOZEGOU Olivier	Vulgarisateur	97 01 85 03	ATZ
2	TONIHYESSI Cyrilaque	cultivateur	90-42-5146	
3	TAVOEHHA Augustin	cultivateur	96-08-08-88	
4	GOUVOEKPON Benacenta	cultivateur	91-68-62-27	
5	KOSSOU Romarique	Chauffeur	65 03 75 51	
6	FANOU Fabrice	Chauffeur	62-94-35-18	
7	NOUKOUSSO Victorin	Coiffeur	97-68-82-48	
8	HANONON Davide	Marchand	96 71 31 50	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
9	TAVOEHA Satornin	cultivateur	61-70-60-16	
10	Dossa Ayédimon	cultivateur	66-29-00-21	
11	AHOUMONI Headmond	Margon	61-18-18-91	
12	CAKPO Charles	cultivateur	97-26-7-16	
13	Dossa Etienne	cultivateur	50-86-72-88	
14	KPOKPA Thiéplile	cultivateur	24-11-27-20	
15	ADANIKPO Félix	cultivateur	67-144-25-53	lu
16	DOFFON Guillaume	cultivateur	53-9044-63	
17	TAVOEHA Patrice	cultivateur	58-01-39-02	
18	TAVOEHA Mathias	cultivateur LS10 (DPEFAS)	96-64-10-01	
19	LIMNONTIH Jacques	T. agriculteur	97-30-49-53	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	AHOUANNOU Julien	cultivateur	66-07-42-26	26
21	HOUNMENOU Vincent	cultivateur	91-96-66-10	[Signature]
22	CAKPO Hernest	cultivateur	69-07-09-17	[Signature]
23	ZANHLI Bienvenue	cultivateur	67-52-80-22	[Signature]
24	AMOUSSOU Estelle	cultivatrice	-	C. Amoussou
25	HESOU Angel	cultivatrice	99-49-85-90	[Signature]
26	BOSSOU Lazare	cultivateur	96-31-43-23	[Signature]
27	GOUVOEKPON Estelle	cultivateur	91 696224	[Signature]
28	YEKPE Judith	cultivateur	675 28022	[Signature]
29	DANSON A. Jagan	POE	60603939	[Signature]
30	BOSSOU Alexandre	Chauffeur	91942983	[Signature]



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	KPADONOU Modeste	Cultivateur	44-42-22-97	
32	KPADONOU Felix	Commerçant	91-70-15-81	
33	NAZEKPODE Avario	Chauffeur	52-77-65-90	
34	ZANALI Parfait	Cultivateur	52-12-56-19	
35	VODOUNON ^{Pierrette} Alphonse	Commerçante	52-12-56-57	
36	Aligbomonai Sébastien	Manège	63-72-25-91	
37	AHOUANNOUO Georges	Cultivateur	96-77-70-27	
38	KPADONOU Orantal	Commerçante	52-25-95-44	
39	MEMONSE Egenie	Commerçante		
40	MOUSSOU Agnès	Commerçante	67-35-72-16	
41	EDIBO Beatrice	Commerçante	91-69-66-94	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	HOUNGUISODE ADJEL	Commerçante	51-51-78-30	
43	DOSSOU Denise	Commerçante	62-21-09-57	
44	DOSSOU Laurent	Mécanicien	66-41-88-54	Camp
45	KABEHOUNISA Alphonsine	96-68-42-07 Commerçante	96-68-42-07	
46	AGBANGONDE Agathe	Commerçante	97-74-18-01	
47	AGBANGONDE Demantien	Cultivateur	97-00-58-01	SA
48	KPADONOU Cyrillique	Cultivateur	96-67-71-75	SA
49	DOSSOU Medeste	Cultivateur	62-20-24-66	R
50	SAGBO Germain	Cultivateur	61-77-03-05	SA
51	ZANHLI Denise	Cultivateur	66-00-18-77	II



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
52	AHOZEGOU Rogation	Cultivateur	51-02-41-35	
53	SEGBEDE Mathias	Cultivateur	97-65-96-63	
54	ADO Jonas	Changeur	97-00-51-98	
55	ECHHA Coffi Gaël	Consultant/SN	62.656279	
56	DJIBOU Sylvain	Consultant/SN	66587949	





MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin *Lot 6*

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	05/03/2023
Début de la séance	:	17h
Fin de la séance	:	19h30
Commune	:	QUINHI
Arrondissement	:	SAGON
Village/quartier	:	DOLIVI
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultiant : AGBANOU Thierry
YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt trois et le samedi quatre Mars s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du Sud-Bénin (Lot 6). Au début de la réunion, le chef de village a salué le consultant et remercié la population pour leur disponibilité. La parole a été accordée au chef de mission qui a consacré son exposé autour de :

- Présentation du projet aux participants
- Avis et recommandations des participants

Le consultant, après avoir présenté les activités du projet, a indiqué que sa mission est de collecter les données et informations afin d'analyser les impacts environnementaux et sociaux sur le milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SIKOTAN O. Thomas: Merci beaucoup à tout le monde. Y aura-t-il une compensation des arbres à couper? Que les travaux démarrent au plus vite.

GOBO Monique: Bienvenue à vous. merci beaucoup au gouvernement qui a pensé à nous. Si tout ce que nous avons entendu ici aujourd'hui peut être mis en œuvre, c'est bon. Nous sommes prêts, chop. chop, le courant, c'est le développement. Que les travaux commencent au plus vite.

HOUESSOU Jean-Baptiste: Bienvenue à vous. Tout le village est content. Les avantages du courant sont nombreux. A l'école, au centre de santé, étude des récoltes, réduction des vols, usage de radio, télévision etc. L'avènement de l'état à créer et installer d'autres services socio-communautaires. Je vous invite à aider le CV à installer un comité de travail autour du projet d'électrification dans le village dans l'équipe de travail. Dites au gouvernement de commencer de commencer par envoyer les travaux même à partir de demain. Nous sommes prêts.

Réponses du consultant

Le consultant a repris la parole pour remercier tous les intervenants pour la qualité des interventions, des avis et recommandations formulées. Il a rassuré que leurs doléances ont été bien notées et seront en rapport de mission et transmis à qui de droit.

A la fin, le consultant a remercié une fois les participants et les autorités pour la mobilisation.

La réponse du consultant par rapport à la question: recruter aussi quelques jeunes ce n'est pas un projet, mais plus une ONG qui est promoteur du projet. C'est bien un projet du gouvernement. Et enfin que tel, tout citoyen doit s'y engager et accompagner aussi les autorités.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée. Le consultant a présenté les activités du projet. Les participants ont posé des questions auxquelles le consultant a répondu. Des recommandations suivantes ont été formulées

- Aménager la route KPEDEKPO - SAGON.
- Faire les alignement.


 AGNANTOME Fabien
 (Représentant des jeunes)

Ont signé :


 AKLY Etienne
 (Représentant des sages)


 HOUNDEMINFO Rachel
 (Représentante des femmes)


 ZOTTO Evariste
 (Conseiller / CV)


 YABI Hervé
 (Consultant)




 SEWANOU Edmond
 (Chef du village)



 AGANCOU Thierry
 (consultant)

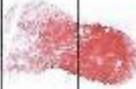
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Dalawa Amarrissement : Sagan Commune : Quincha
Date : 05/03/2023 Lot : 68

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	ATOKPE Fernand	Etudiant	91 94 19 18	
02	KITY Romuald	Etudiant	96 19 08 88	
03	KITY Djoman	Cultivateur	-	
04	ZOTTO Evrardite	Pharmacien	97 96 89 70	
05	BOCO Germain	Cultivateur	96 29 89 77	
06	ADJAHOSSOU Glaucio	Cultivateur	97 19 62 76	
07	FADONHOU Louis	Cultivateur		
08	FAGNIBO Cyrille	Docteur		

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	FADONOUGBO Elyse	Etudiante	67-53-3651	
10	FADONOUGBO Donald	Cultivateur	84 89 80 18	
11	ATORPE Albert	Cultivateur	-	
12	KITY Rigobert	Pêcheur	-	
13	AGONGNON Fabien	Cultivateur	-	
14	GOTOUNBO Romuald	Pêcheur	97 57 96 81	Gmmt 
15	ZOTO Madin	Pêcheur	-	
16	AYEDEJOU Gaudé	Cultivateur	54-41-89-92	
17	AKLI Etienne	Cultivateur	08 48 88 76	
18	KODJOSOU Sabine	commerçante	-	
19	KOHOUMTY Ignace	Cultivateur	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMERGEMENT
21	CAKPO Janette	Managère	-	
21	KPONOU Charlotte	Managère	-	
22	CAKPO Jean	Mécanicien	86 25 61 23	
23	SEGBO Evariste	Cultivateur	-	
24	RITY Clément	Cultivateur	97 98 38 11	
25	TOTO Pascale	Cultivateur	-	
26	FODOSOU Filicien	Mécanicien	-	
27	CAKPO Stéphane	Eleveur	67 41 88 83	
28	ABUNDEMIFO Rachelle	Commerçante	-	
29	ATOKPE Victore	Cultivateur	-	
30	GHOUNGHO Raymond	Cultivateur	81-40-07-52	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	AGNANTOMÉY Fabien	commerçant	90 47 69 33	
32	KOHOUNEY Mathias	Technicien	62 49 60 20	
33	ZANNHOV Marc	Élève	-	
34	HOBONOU Isaac	Élève	-	
35	GOHOUNGBO Igor	Élève	-	
36	FAGNIBO Carlos	Élève	-	
37	AKOBO Nicole	Commerçante	-	
38	ADJAHOBSSOU Arrouna	Cultivateur	-	
39	HOBODKIOU Suzanne	Commerçante	-	
40	HOBONOU Fidéjuste	Élève	81 16 82 35	
41	N'HANOU Hénri	cadet d'air	52 64 52 08	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	SEWANOU Edmond	ex) docteur	66 45 55 58	<i>(signature)</i>
43	DANNON Marcel	pecheur	-	
44	YABI Horace	consultant	96 36 31 38	<i>(signature)</i>
45	BALOGOUN Agho Ro	Consultant	96 57 15 53	<i>(signature)</i>
46	AGBANOU Thierry	consultant	96 00 32 17	<i>(signature)</i>



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150
localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	22/07/2024
Début de la séance	:	15 h 30 min
Fin de la séance	:	16 h 40 min
Commune	:	TOFFO
Arrondissement	:	KPOME
Village/quartier	:	DOME
Lieu	:	Salle de réunion de DOME/GANGON
Langue de travail	:	FON

Représentants du
Consultant

: HOUMBALIDEA Firmin
DRAGBANDOU Thierry et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le lundi vingt-deux s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et sociale des travaux d'électrification de cent cinquante localités du Sud-Bénin. A sa prise de parole M. AHOUICHEME Médard le chef du village a salué l'assistance et sans transition a laissé la parole au représentant du consultant pour présenter l'objet de la séance. Présenter le projet aux participants, recueillir les avis et les préoccupations afin apporter les éléments de réponses. Après avoir présenté le projet, il a donné la parole aux participants pour émettre leurs questions et recommandations possibles.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KOYO Valentin : Nous avons l'eau ici à KPOME-DAME.

AZANSOUKPO Sémessa : C'est un très bon projet.

KITI Léaziz : En dehors de l'électrification nous voulons l'aménagement de la route Sekou - KPOME afin de permettre la circulation des biens et des personnes.

Réponse du consultant :
Quand il a reçu la parole après avoir remercié les différents intervenants pour leur doléances. Pour les doléances il a rassuré qu'elles seront transmises aux autorités compétentes.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance de consultation de ce jour s'est bien déroulée à la grande satisfaction des uns et des autres. Les participants ont marqué leurs accords et soutiennent le projet qu'ils jugent noble pour le développement de leur localité. Ils recommandent aussi l'aménagement de la route SEHOUE-KPONE.

Ont signé :


AHOUTCHEME Gilberte
Représentante des Femmes


KOYO Valentin
Représentant des Jeunes


BOCCOVOU Nicolas
Représentant des Sage


HOMBALIDE A. Firmin
Le Consultant

AHOUTCHEME S. Médard

Le Chef du Village





Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : DOME Lot : 6
TOFFO Arrondissement : KPOME Commune :
Date : 22/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	AHOITCHEME Médard	Chef Village	94140955	
02	DETCHEGNI Gérôme	Cultivateur	98983684	
03	WANMAGBA Sémou	Cultivateur	61.116437	
04	MIGNONHOUSIN Goukpanian	Cultivateur	-	
05	WANMAGBA Judicaël	Cultivateur	64388987	
06	BOCOVOU Nicolas	Cultivateur	-	
07	KOYO Valentin	Cultivateur	95355725	
08	WINININNON Matchoudi	Cultivateur	96167459	
09	MIGNONHOUSIN Didier	Cultivateur	95178172	
10	AZANSOUKPO Sémou	Cultivateur		
11	MIGNONHOUSIN Soninnou	Cultivateur	-	
12	WANMAGBA Lokonon	Cultivateur	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	GNANGLIENOU Clement	Conducteur	97 14 80 22	Efa
14	WANMEGBE Alban	Cultivateur	—	F
15	AHOUTCHEME Paul	Cultivateur	59 55 57 62	an
16	KPATINVO Freddy	Peintre	65 82 24 86	fm
17	KITTY Laziz	Taillleur	64 48 83 59	fm
18	AKOUTEY Lambert	Cultivateur	—	F
19	KPEHOUNTON Florentin	Cultivateur	—	fm
20	AHOUTCHEME Gilbert	Cultivateur	97 25 01 53	000
21	MAKPENOU Mathias	Cultivateur	—	000
22	AGBANHUNTE Serfontom	Cultivateur	—	—
23	GNANGWENOU Samson	Cultivateur	—	fm
24	MAKPENOU Martial	Cultivateur	64 39 59 53	mm
25	NIGNON HOUNSIN Ghislain	Cultivateur	—	000
26	WANIMEGBA AKIM	Cultivateur	—	fm
27	SOMALON Chantal	Revendeuse	—	—
28	WANMAGBA AKIM	Revendeur	—	—

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	DIKOWE Mathieu	Cultivateur	52 74 80 49	Mathieu
30	DETCHEGNI Adynandô	Cultivateur	51 45 00 51	Mathieu
31	KIKNINHOUE Mans	Revendeur	-	-
32	DAT AZONANON	Cultivateur	-	Mathieu
33	HOUNDAGBANDÉ Parfait	Cultivateur	-	Mathieu
34	ALLADOGANSI Flavien	Cultivateur	-	Mathieu
35	AGBANHOUNTE Séforator	Cultivateur	-	Mathieu
36	DOVONON Paulin	Revendeur	67 57 51 92	Mathieu
37	HOUNBALIDEA-Firmin	Consultant	67 82 18 51	Mathieu
38	WANMAGBE Echange	Revendeuse	-	Mathieu
39	HOUNDAYI Valérie	Revendeuse	-	Mathieu
40	SOMALON Philomène	Revendeuse	-	Mathieu
41	ALLADOGANSI Ida	Revendeuse	-	Mathieu
42	AWOUTCHEME Gilberte	Revendeuse	97 25 01 53	Mathieu
41	AWOUTCHEME Cecile	Revendeuse	Ree -	Mathieu
42	WANMAGBA Ossénator	Revendeuse	65 55 96 28	Mathieu



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/07/2024
Début de la séance	:	15 ^h 30'
Fin de la séance	:	17 ^h
Commune	:	ZAGNANADO
Arrondissement	:	KPEDEKPO
Village/quartier	:	AGONGBOSS/
Lieu	:	Chez le Chef du Village
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant : KPAVODE Y. Néo-gracias
AGBANDU Thierry, YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-quatre et le samedi vingt-sept juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono. Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HESSOU Paul: Je remercie vraiment le gouvernement pour avoir pensé à nous. Nous sommes dans le besoin du courant il y a long temps.

KPEKPE Elodie: Immense est notre joie d'apprendre que bientôt nous aurons le courant. Car nous en avons fortement besoin.

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les participants et la qualité des interventions. Il rassure les participants que toutes les doléances qu'ils ont exprimées seront versée dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

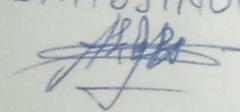
A la fin de la séance qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Démarrer vite les travaux
- Recruter la main d'œuvre locale.

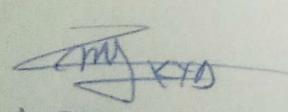
Représentante des femmes
KOUYIHO Jeanne


Ont signé :

Représentant des jeunes
ADJIDOKPA Cyriaque


Représentant des sages
AHOUANDJINOU Bachirou


Chef du Village
ADOSSOU O. Augustin



KPAVODE Y. Deo-gracias
(Le consultant)



Augustin O. ADOSSOU



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : AGONGBODJI Arrondissement : KPEDEKPO Commune : ZAGNANADO
Date : 27/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ADOSSOU O. Augustin	CV	97 67 43 89	
2	HÈSSOU S. Paul	Technicien agricole	96 17 23 11	
3	DÈGUENON Gildas	Maître mason	97 34 77 53	
4	AKOKO Rodrigue	Agent de santé	96 02 26 54	
5	SIKIROU Moussilion	Étudiant	96 49 37 82	
6	DJOSSA Gilbert	Maître mason	97 83 85 11	R.
7	FATEBI Raimi	Taximan	66 14 09 03	A
8	FAGBOURE Oké	Taximan	62 57 80 72	
9	AYEROUMI Emmanuel	Chauffeur	62 38 45 08	
10	KPEKPE Blodie	Coiffeuse	57 54 42 30	10
11	SOKEGBE Emilienne	tenagère	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	FANOU Rachelle	Revendeuse	67378658	
13	FANOU Azétondé	Cultivateur	96511483	Fag
14	KOTY Alesis	Revendeur	50446068	Signature
15	ADJIDOKPA Cyriaque	Éleveur	97543104	Signature
16	DEGUENON Etienne	Revendeur	96316787	
17	DEGUENON Edmond	Revendeur	96778626	
18	OREKAN Sidoine	Étudiant	65356696	Signature
19	AKOKO Marcel	Puisatier	90676540	Signature
20	TOFFON Florent	Cultivateur	95445451	Signature
21	AYEROU MI Djiman	Conducteur Taxi moto	62022009	
22	FAGBOURE O-Gabriel	Cultivateur	56598056	
23	ABISSI Olakanmi	Conducteur Taxi moto	64954597	DPT
24	BONOU Hatchinan	guérisseur traditionnelle	96388953	
25	AGOSSOU J. Denis	Conducteur taxi moto	96854081	
26	ABIOSSE Janiou	Conducteur taxi moto	95983937	
27	TCHOUKOUÉ Eveline	Revendeuse		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	KOUYIHO Jeanne	Revenduse	61 89 4649	Handwritten mark
29	AHOUANJINOU Bachirou	Infirmier	69 73 1155	Handwritten mark
30	MAMA Thelise	Cultivateur	62 24 50 05	Handwritten mark
31	KPADONOU Isidore	Artiste	97 95 56 63	Handwritten mark
32	FIHOUNDE Mathieu	Maître maçon	96 41 47 85	Handwritten mark
33	GNANVI Gaspard	Retraité	97 31 69 08	Handwritten mark
34	KOTY Quenum	Cultivateur	67 74 2889	Handwritten mark
35	AGOSSOU Guérin	conducteur Taxi moto	67 25 41 74	Handwritten mark
36	DÉGUENON Désiré	Cultivateur	95 08 04 66	Handwritten mark
37	HOUNGNON Médard	Cultivateur	95 93 12 64	Handwritten mark
38	AKOKO Nicolas	cultivateur	-	Handwritten mark
39	KPAVODE Y. DED-gacias	Consultant	61 23 38 61	Handwritten mark



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	10/08/2024
Début de la séance	:	11h
Fin de la séance	:	12h 15'
Commune	:	ZA GNANADO
Arrondissement	:	DON-TAN
Village/quartier	:	TAN-HOUEGBD
Lieu	:	Place de Loisirs des vieux
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant : KPAVODE Y. Dés-gracien
AGBANOU Thierry, YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le samedi dix août s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines Zou et Mono (Lot 4). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population

- Recueillir les avis et les recommandations des participants

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet indiquées qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

LASSOU A. Sebastien: Je vous remercie pour cette initiative et aussi pour avoir pensé à nous. Ici dans notre village, nous avons fortement besoin du courant. Aidez-nous à l'avoir aussi.

GANDHO Annaud: Grande est notre joie pour ce projet d'électrification. Pouvons-nous que cela soit une réalité?

GNAGLI Déa-Gracias: Je remercie le gouvernement pour cette initiative. Dans notre village ici le courant nous fait vraiment défaut.

Reponse du Consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Il les a rassurés que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront versées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées:

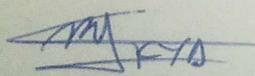
- Démarrer au plus vite les travaux
- Recruter la main d'œuvre locale

Représentante des jeunes
GNANGLI Désiré



Représentant des sages
DANNON Julien




KPAVDE Y. Déo-gracias
(Le consultant)

Ont signé :

Représentante des femmes

KODOUA Mélanie



Chef du Village
HOUNMENDOU B. Martin




H. B. TIMA



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

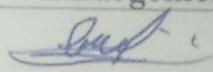
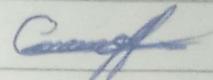
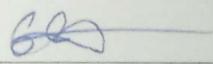
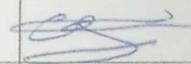
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

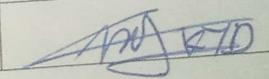
Village : TAN- HDUEGBO Arrondissement : DOU-TAN Commune : ZANGNANADO
Date : 10/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HOUMENOU B. Martine	CV	96 95 43 14	
2	AIZAN Patrice	Etudiant	97 61 82 23	<i>Amfossou</i>
3	FIHOUNDE Collecte	cultivatrice	90 03 11 80	<i>Ft</i>
4	KOUNSE Stanislas	Etudiant	90 60 32 81	<i>[Signature]</i>
5	LASSOU A. Sebastien	cultivateur	67 72 40 29	<i>Seif</i>
6	BOKOGA Angel	Menagere	61 86 71 11	<i>o</i>
7	KOUBOUA Melanie	Menagere	97 16 65 99	<i>[Signature]</i>
8	DRZO Benedicte	coiffeuse	69 35 09 99	<i>[Signature]</i>
9	DANNON Julien	Tailleur	96 81 19 90	
10	DOUHOUNDE Dieu-Donnée	cultivateur		
11	TIMA Tardir	revendeur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AIBOATI Bernadette	Ménagère		
13	HOUENON Bienvenu	cultivateur	91612212	
14	GNAGALI Denise	Mensier	97863558	
15	HOUEHA Jonas	cultivateur	61910789	
16	ZANHINMI Pierre	cultivateur		
17	GANDAHO Armand	Grossiste	90027156	
18	HOUENON Germain	cultivateur	62131622	
19	AGOSSOU Benoît	électricien	96733108	
20	GNANKI Victoire	Ménagère		
21	KEHOUNAO Victor	Marchandise	97395674	
22	KEHOUNBE Michel	cultivateur	52757152	
23	KOSSOU Rosine	Photographe	67970480	
24	GOKPON Marc	cultivateur	96779316	
25	SAVI Coentrin	cultivateur	66852714	
26	HOUNLHO Catherine	Ménagère	69205903	
27	Zanhinmi Collecte	Ménagère		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AIBOATI Bernadette	Ménagère		
13	HOVENON Biemvenu	cultivateur	91612212	
14	GNAGLI Denise	Ménagère	97863558	
15	HOUEHA Jonas	cultivateur	61910789	
16	ZANHINMI Pierre	cultivateur		
17	GANDARD Armand	Grossiste	90027156	
18	HOVENON Germain	cultivateur	62131622	
19	AGOSSOU Benoît	électricien	96733108	
20	GNANKI Victoire	Ménagère		
21	KEHOUNDE Victor	Marchandise	97398674	
22	KEHOUNDE Michel	cultivateur	52757152	
23	KOSSOU Rosine	Photographe	67970480	
24	GOMPON Marc	cultivateur	96779316	
25	SAVI Coentrin	cultivateur	66852714	
26	HOUNLHO Catherine	Ménagère	69205903	
27	Zanhinmi Collecte	Ménagère		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ONZO Benvenu	Forgeron	97144010	
29	HESSON Narcisse	Commerçant	97926519	
30	BONBANDOU Roger	Nagon		
31	KOUNDO Martin	cultivateur	66-69-23-76	
32	SINSE Claude	cultivateur	97287972	
33	AKPINN Christophe	Nagon	90022991	
34	GNANGLI Landry	Deboutlard	91612128	
35	AGOSSOU François	Artiste	97825233	
36	AIZAN Hubert	cultivateur	90856223	
37	BONKPINGAN Henri	Menuisier	66431421	
38	BONBANDOU Paulin	cultivateur		
39	HESSA Constant	cultivateur	96231942	
40	HESSA Thomas	cultivateur	69327164	
41	AJHOUNAE Laurent	cultivateur	9197784	
42	HOUNMAGBO Adeline	Menuisier	41388675	
43	Bocognonvi Brigitte	Menuisier	97525186	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	AHOUKAN Aetho	cultivateur	91852991	
45	HOUMENIOU Elise	cultivateur	97939024	
46	DONKPENGAN Bienvenue	Marchand	97534029	
47	HESSA Gildas	cultivateur	46665387	
48	KOUNSE Rodrigue	cultivateur	51288835	
49	Hontchenon Vincent	conducteur	69147688	
50	GNAGU Déo - Gracias	Coiffeur	91974469	
51	Boco Geneviève	Ménagère		
52	AIZAN Madeleine	Ménagère		
53	Agossou AHAATO	Ménagère		
54	GANDAILO Noelle	cultivateur		
55	AGBANDOTE Geneviève	Ménagère	66664796	
56	AIZAN Odile	Ménagère	51429664	
57	Felly Ulrich	Zemidjan		
58	DAGBONEY Adolph	cultivateur		
59	KPAUDE Y. Déo-gracias	consultant	61233861	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	13/08/2024
Début de la séance	:	16h
Fin de la séance	:	17h30'
Commune	:	OUANHI
Arrondissement	:	TOZOUNGO
Village/quartier	:	TOZOUNGO
Lieu	:	Sous les palmiers de la cour du Commissariat
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant : KPAVDE Y. Dédé-gracias
AGBANDU Thierry YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le mardi treize août, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification. Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population

- Recueillir les avis et les recommandations de la population

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation

B. QUESTIONS ET DEBATS

SOSSA Emile : Je vous remercie vraiment pour le courant qui va venir chez nous. C'est une satisfaction pour moi.

OMOLEGBE BOSSE : Vraiment grande est notre joie. Nous remercions sincèrement le gouvernement. Nous souffrons trop à cause du courant ici dans notre village.

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les participants et la qualité des interventions. Il rassure que les doléances qu'ils ont exprimées seront versée dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la séance qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Demarrer vite les travaux
- Recruter la main d'œuvre locale lors des travaux.

Ont signé :

Représentante des femmes
DJEGOUBOW Chantal
~~Chantal~~

Représentant des jeunes
FAGNON Albert

Représentant des Sages
YEHOUENDU Jules

chef du village
TCHETEME Félix



~~Signature~~
KPAVDE Y. DÉS-gracias
Le consultant



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : TDZDOWN GO Arrondissement : OWINHI Commune : OWINHI
Date : 13/08/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	TCHETEME Félix	CV	97 17 63 19	
2	GNONNIAE Gérard	Policien	9001 9324	
3	SOSSA Emile	cultivateur	5791 1772	
4	DJOSSE Laurent	Mécanicien	6961 6254	
5	HOUNNIOU Eugène	cultivateur	4582 8803	
6	BOGNON Marcelin	Chauffeur	4187 4259	
7	AGOGNON Abiodoun	Peintre	9100 3883	
8	WOUSSOU Sourou	cultivateur	6608 4128	
9	SAHLENON Adissa	cultivateur	9740 0534	#
10	KPADONOU Djima	cultivateur	-	+
11	ZOUMERE Jean	cultivateur	5660 0544	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	KODJO Jacqueline	Ménagère	-	—
13	ZOSSOU Merve	Ménagère	-	+
14	AYO Balozoun Imole	Ménagère	-	+
15	OMOLEBE Bossé	Ménagère	-	AAA
16	HOUSSOU Laïssi	cultivateur	-	—
17	HOUNKPATIN Hélène	Ménagère	-	X
18	SEGBEDI Julienne	Revendeuse	-	---
19	DJOSSA Catherine	Revendeuse	-	---
20	AKOHOUÉNON Pascaline	Coffreuse	54414807	
21	ZANNON Thérèse	couturière	43316539	
22	LEDJOU Florentine	couturière	-	
23	SAHOUELENON Firmin	cultivateur	-	
24	DÉGUÉDÉ Roger	cultivateur	-	
25	HONONON Mathieu	cultivateur	-	
26	ZOSSOU Anne-Marie	Ménagère	-	
27	FASSINOU Estelle	jeune	97280138	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	DEGAN Jacob	Cultivateur		
29	Houmènou Lazard	Cultivateur	61513064	Handwritten mark
30	Winsou Gilbert	Cultivateur	97745140	Handwritten mark
31	Kolo René	Cultivateur	—	Handwritten mark
32	Yéhouénon Jules	Cultivateur	96040338	Handwritten mark
33	AGAMA Norbert	Cultivateur	66488022	Handwritten mark
34	Boko Daniel	Cultivateur	66879834	Handwritten mark
35	DEGAN Géraud	Etudiant	96011740	Handwritten mark
36	Atchéngba Augustin	Cultivateur	91335629	Handwritten mark
37	Dannou Odette	ménagère	62508197	Handwritten mark
38	Fagnou Albert	Etudiant	96572554	Handwritten mark
39	Zannou Alexice	Commerçant	96002082	Handwritten mark
40	Atchéngba Michel	Cultivateur	66164948	Handwritten mark
41	Toussa Louis	Cultivateur	96295039	Handwritten mark
42	TOSSA André	Cultivateur	97867159	Handwritten mark
43	SOUNDONOU Yaoubon	Cultivateur	62371066	Handwritten mark

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	WINSOU Reno	Cultivateur	97813807	Kenji
45	KPETCHEKON Issa	Cultivateur	69102470	Issa
46	DEGAN Sylvain	Maçon	97650118	Sylvain
47	DJÉIGOUSSOU chantale	Tisserande	97095912	chantale
48	MONGOU Delphine	Couturière	96344739	Delphine
49	DANSOU Madeleine	Revendeuse	53673320	MA
50	AHLOUKPE Mariette	Coiffeuse	96969041	MA
51	WOWINON Alain	Revendeuse	69030640	WA
52	TOSSEU Médésse	Revendeuse	81896068	MM
53	LOKONON christone	Coiffeuse	53762095	CE
54	BOTON Rosaline	Ménagère	91310647	BR
55	ZOGZODJO Céline	Ménagère	-	—
56	AGAMA élement	Cultivateur	97469602	AG
57	DAGNIHOUN Antoine	infirmier (D)	97531104	Antoine
58	KRAVDÉ Y. Deo-gracian	consultant	61233861	Y. Deo-gracian



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin *Lot 6*.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 05/03/2023
Début de la séance	: 12h
Fin de la séance	: 13h05
Commune	: Cové
Arrondissement	: Naogon
Village/quartier	: Findagnon
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Mahi

Représentants du
Consultant

: ASBANCOU Thierry
YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le dimanche cinq mars, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin (Lot 6). Au début de la séance, le chef du village a remercié la population pour sa disponibilité. Il a aussi salué le consultant puis, il lui a accordé la parole. Ce dernier a indiqué l'objet de la rencontre qui se présente ainsi qu'il suit:

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis, avis et recommandations des participants.

Le consultant a rappelé qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales pour déterminer les impacts du projet sur le milieu afin de formuler des mesures d'atténuation et bonification.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GNANGUESSI Dickier: Merci à tout le monde et bienvenue à vous. Et si une ouverture de voie tombe sur un poteau?

HOUNSIN Aimelle Alida: Bienvenue à vous, merci. C'est une bonne chose que vous avez amené. On en a besoin il y a longtemps. Mais on a besoin aussi de l'eau courante.

BOSSOU Guezin: On a trop le besoin. J'ai mené des démarches envers la SBEE, mais rien. Si votre projet me va plus tarder, ce sera très bien.

GNANGUESSI

BOKODIHO Alain (CV) Bienvenue à vous c'est un peu comme une surprise, mais pour une bonne nouvelle. On est content. Est-ce que après le réseau à toutes contrées Finagnon? Après le lotissement? On est prêt à couper tous les arbres et libérer les emprises du projet.

Réponses du consultant

Après les interventions des participants, le consultant a repris la parole pour remercier tous les intervenants pour la qualité des avis et recommandations formulées. Il les a rassurés que leurs doléances ont été bien notées et seront au rapport de mission et transmis à qui de droit. Venant au questionnement sur la question d'ouverture de voie qui pourrait tomber sur les poteaux, le consultant a rappelé que les poteaux vont être implantés uniquement sur le long des voies existantes. Il a complété que ce projet ne fera pas l'ouverture de voie pour le moment.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction de tous. Le consultant a détaillé les activités du projet et a répondu aux préoccupations des participants qui forment les recommandations suivantes:

- Etendre le réseau à Djo gnangbo, Gni gnidji, Zounli, Nandawa, Barriérou.

Ont signé :

B. Alamy
BOCCO SAHO Alain
Sage

~~#9 YABI~~
YABI Hervé
(Consultant)

Inès Caroline AGOSSOU
(Représentante des femmes)



Richard M. AGBOROU

AGOSSOU Achille
AGOSSOU Achille
(Représentant des)
jeunes

AGIBANOU Thérèse
AGIBANOU Thérèse
(Consultant)

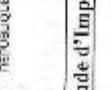
Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 6...

Village: Finagomon Arrondissement: Noungouon Commune: Cové
Date: 05/03/2013

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	HOUNNADSI Honore Coffeur			
2	BOSSOU Cragin	Agent/NOUVE	96743879	
3	FANOU BOIS	Mecanographe	95764866	
4	BOSSOU Casimir	Foncteur	63951421	
5	DEBUENON Catherine	Menager	94610805	
6	GANDATHO C. Celestin	cultivateur	94459934	
7	GNANGUESSY Sidié	Instituteur	66810694	
8	HOUNSIN Azimelle	Instituteur	67918008	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
9	MONONDE Anselme	Chauffeur	98488814	
10	KPABONOU Roch	Chauffeur	55326084	
11	HOUNGONKONGBO G. Edilbert	Cultivateur	94108352	
12	ENALI Philomène	Cultivatrice	69576949	
13	TONON Agnès	Commerçante	-	
14	AKPATIKO Louise	Cultivatrice	90672821	
15	ADJOKPE Bernadette	Cultivatrice	-	
16	ALITANOU Thérèse	Cultivateur	-	
17	AYATO Agostoum	"	-	
18	AGBOHOU Rufine	Coûturière	940380	
19	TCHACLI Eric	Etudiant	90855949	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	TOKON Epiphane	Cultivateur	-	
21	ATANNON Beatrice	Commerçante	98205867	
22	AGOSSOU Inès	Institutrice	97629868	
23	HOUNKONNOKU. Amos	Instituteur	97562498	
24	TOKOU Gloria	Commerçante	-	
25	JOHANOU Melanie	Commerçante	99688394	
26	GOUSSO Anne-Marie	Commerçante		
27	BODCODOUO Alain	Cultivateur	95537528	
28	TOKON Antoine	Cultivateur	64580302	
29	BOCO Paul	Cultivateur	-	
30	HINSA Gustave	Reverendeur	99601586	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	MIALLO Malomé	Manager	-	
32	YABI Hamé	Consultant	96 56 35 39	
33	AGOSSOUM H. Achille	Consultant	95 60 63 27	
34	DJIKPE M. christiane	élève	65 54-28-88	
35	CHAKRI Secouline	Manager	94 27 91 25	
36	Richard M. AGBORHOU	CN/Finagron	94 04 38 56	
37	KAKPO Christelle	Manager	95 25 87 80	
38	BALOGOUN Roméo	Consultant	96 57 15 53	
39	AGBAMCOU Thierry	Consultant	96 00 32 17	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/07/2024
Début de la séance	:	16H15
Fin de la séance	:	17H45
Commune	:	BONDU
Arrondissement	:	TCHONSA
Village/quartier	:	GBOA
Lieu	:	PLACE PUBLIC
Langue de travail	:	GOUNGBE

Représentants du
Consultant : AKI DE Segla Pacôme
DVAGBANOU Thierry et D/ABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le 20 juillet 2024, à 16 heures, a eu lieu une séance de consultation du public dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud du Bénin. Après salutation des participants, nous avons présenté les objectifs de la séance qui se présente comme suit :

- Présenter le projet et les objectifs du projet
- Recueillir les préoccupations des participants
- Répondre aux préoccupations des participants

B. QUESTIONS ET DEBATS

AHOUANBINGOU Mathias: Je suis content du projet car nous avons beaucoup besoin d'électricité dans notre localité.

ADANDJEGBE Edouard: L'électricité est une bonne bonne chose. Je suis content et je souhaite que le projet soit une réalité.

BONOU KIKE: Ce projet est une bonne chose je remercie beaucoup le gouvernement d'avoir pensé à nous pour ce projet.

LEKONON Micheline: Je suis vraiment content du projet et je veut que le projet démarre vite car nous avons besoin d'électricité. Je souhaite aussi que l'extension soit faite dans toutes les zones du village.

KETOUNOU Mourirou: Merci au gouvernement pour le projet et au dirigeant du projet.

Reponses du consultant

Le consultant a donc remercié les participants et les rassuré que le projet est une réalité et cela va être demandé dans un bref délai.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance a pris fin par la satisfaction de tous les participants qui ont souhaité que le projet démarre dans un bref délai et que l'extension soit bien faite

Représentante
des femmes

AHOUANSSI Jeanne

Ont signé :

Représentant
des jeunes

DOSSOU Florent

Représentant
des sages

TOSTINOU Mathias

Le chef de village

KETOUNOU Mathias



Représentant du
consultant

AKIDE Segla Pacome

Projet d'Electrification Rurale (PERU)



Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des Travaux d'électrification de
150 localités du Sud Bénin



LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 6

Village: GBOA

Arrondissement: ATCHONSA

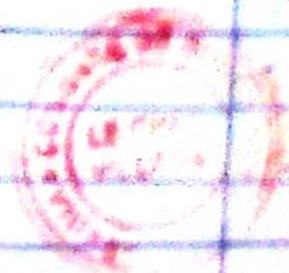
Commune BONDU

Date: 20/07/2024

	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARQUE
01	AHOUANJINOU Lazare	Maçon	97594732	
02	LOKONON Michéline	Culture	56920805	
03	HOUNDAHOUDÉ Mathias	cultivateur	52442565	
04	Ahouandjinou Jeanne	Vendeuse	66560780	
05	TOTAYI Désiré	cultivateur	99506352	
06	DOHOU Fifamé	Vendeuse	59300912	
07	DOSSOU Florent	chauffeur	67159209	
08	BONOU Kiké	Vendeuse	52644159	
09	HOUSSOU Françoise	forage	90519112	
10	DANASSOU Bernadette	Vendeuse	44833711	
11	HOUNKPATIN Gérard	Vendeur	96113455	
12	BOYINOU Delphine	Vendeuse	51428290	
13	TOXIANOU Simond	cultivateur	54132179	
14	HOUNSSOU Suxane	Vendeuse		
15	FAENON Germain	cultivateur	57090935	
16	HODONOU Christine	Vendeuse	67219899	
17	Adandjégbé Edouard	cultivateur	59301117	

TOTAYI Joseph	Ferrailleur	44685209	AV
KAKPO Agath		97103860	AV
HOUNDAHOUE Hountondji	Cultivateur		AV
FASSINOU Odette	Vendeuse	67218111	AV
TODJINOU Mathias	Cultivateur	574666164967	+
BOHINON Rosaline	Vendeuse	62704897	AV
HOUESSOU Ignance	Ferrailleur	46687543	AV
SAVI Antoinette	Vendeuse		
HOUESSOU Lucien	Cultivateur	54287828	MLV
TOMAHOUN Therese	Culturiere	91288477	AV

Ahouandjinou Hervé	Mécanicien	97103760	✓
DANSSOU Julienne	Vendeuse	53412279	✓
HOUSSOU Ségla	Cultivateur	51169321	✓
LOKONON Félicienne	Ménagère	54221097	✓
Ahouandjinou Silvain	Fondeur	/	✓
VODOUNSSI Alida	Coiffeuse	96263555	✓
KADEBOU Mathias	Chauffeur	56064592	✓
ABLI Pierrette	Vendeuse	/	✓
BOTOVINON Bernadin	Mécanicien	81028496	✓
KEDETE Adèle	Vendeuse	90593914	✓
DOSSOU Bien-Donné	Chauffeur	53140592	✓
SAËBO Anne	Vendeuse	49280194	✓
Behouinon Patrice	Matériau	61715097	✓
HOUSSOU Christine	Coutur	47430683	✓
Adandé Reine	Vendeuse	/	✓
FAMON Victovine	Vendeuse	51811189	✓
Dansou Monyidé	Vendeuse	68650428	✓
ANANKPO Tack			✓
BÉSSOSSE Félicienne	Vendeuse	/	✓





Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/07/2024
Début de la séance	:	09H30
Fin de la séance	:	11H45
Commune	:	BONOU
Arrondissement	:	DAME-WOGON
Village/quartier	:	GNANHOUZOUMÉ
Lieu	:	EPP GNANHOUZOUMÉ
Langue de travail	:	FOUNGBÉ

Représentants du Consultant : ALINE Segla Païomé
Dr AGBANOU Thieroy, Dr YABI Herve'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Il a eu lieu le samedi vingt juillet 2024 dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités rurales du sud Bénin (lot C).
A l'ouverture de la séance le chef de village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour leur disponibilité et laisse le parole au consultant pour présenter l'objet de la séance qui se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et recommandations des participants.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DANSONGAN Cécile: Je vous remercie pour cette nouvelle que vient d'entendre

Est ce que ce n'est pas des promesses électorales par hasard?

HOUNNOU Bernard: Je vous remercie et je suis content pour cette nouvelle, je remercie le gouvernement et dans les dirigeants du projet à divers niveaux. Le courant électrique nous manque beaucoup dans notre localité.

Est ce qu'il y aura l'ouverture de la voie qui entre dans le village.

HOUNMENO Benjamin: Je suis content du projet et nous acceptons le projet en imputant les responsables à cette démaner les travaux car l'électricité nous manque beaucoup dans notre village.

DTI DONOU Fifamé: Je suis content du projet car nous avons l'électricité, nos enfants n'ont plus de mal à apprendre leurs leçons dans nuit et la sécurité va plus régner dans le village.

Reponse du consultant

Le consultant a rassuré la population que le projet est une réalité et ce n'est pas des promesses électorales car il s'agit d'un projet de développement. En ce qui concerne la voie, le consultant a rassuré la population qu'il y aura des traces de l'itinéraire.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de cette séance qui a été bien déroulée
à la satisfaction de tous les participants,
quelques points et recommandations ont été
élevés,

- Démarrage des travaux dans un bref délai,
- Informer la population du démarrage des
travaux,
- Recruter la main d'œuvre dans la localité.

Ont signé :

Représentante des femmes

~~JKK~~

DANSOUGAN Léon

Représentant des jeunes

~~HA~~

HOUNNOU Augustin

Représentant des aînés

~~AV~~

HOUÉ DA Vicent

Le chef du village



DANSOUGAN Jacques

Représentant
du consultant
~~du site~~
BRIÈRE Pacôme

JACQUES DANSOUGAN



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



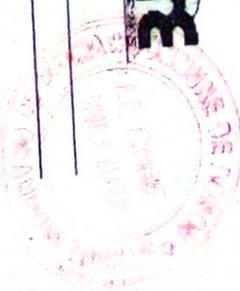
Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 6...

Village : GNANHOULFOUN ME Arrondissement : DAME-MOGON Commune : BONOU
Date : 20/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
1	DANSOUEGAN Jacques	Agriculteur	67 45 21 32	BOU
2	HEUEBA Vincent	Agriculteur	60 00 41 32	BOU
3	HOUNNOU Augustin	Agriculteur/Pêche	97 74 95 25	BOU
4	HOUNNOU Bernard	Agriculteur	97 98 40 02	BOU
5	SOSSEU Bernard	Vendeur	96 76 02 27 (SC)	BOU
6	ZANNOU Reine	FÈRE	-	BOU
7	BOUMENOU Placide	FÈRE	-	MBOU
8	DANSOUEGAN Aimée	FÈRE	-	MBOU
9	HOUNNOU Benjamin	Agriculteur	97 42 12 89	BOU
10	DIDIDONU FIFAME	Vendéteur	50 81 67 49	BOU
11	HOUEBA Sébastienne	Vendéteur	-	BOU
12	DANSOUEGAN Cécile	Vendéteur	97 53 60 88	BOU



No	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	Keteou Filoménime	Vendeuse		E
14	Koueda Sergefine	Vendeuse	90 10 27 77	S
15	Gnamko Séifou	Vendeuse	97 91 09 29	S
16	HOUNNBU Delphine	Informaticienne	97 46 99 23	S
17	DANSOUGAN Mathieu	pecheur	91 06 83 40	S
18	ZANNOU Martin	Cultivateur	97 46 94 06	S
19	Gamboula Clémentine	ménagère	-	S
20	Gezgeou Bernia	élève	-	S
21	ABLI Romiké	Coffre	53 46 66 67	S
22	Horace Ignance	élève	-	S
23	Horace Embrassine	TALLIEUR	-	S
23	HOUENOUHO Daniel	élève	-	S
24	HOUENNOU Roger	ingénieur	67 01 77 90	S
25	AZONSI Nicodème	élève	43-63-75-40	S
26	ZINHOUNDIO Noéline	Vendeuse		S
27	HOUENSSA Séverine	Vendeuse	62-98-25-90	S

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
28	ZANMOR Pascaline	Eleve	/	Signé
29	ZANMOR Geoffrey	Eleve	/	Signé
30	HOVENMOR Maria	Vendeuse	54402933	Signé
31	AZDNSI Jacques	Boutique	51256965	Signé
32	ABLI Pierre	Cultivateur	/	Signé
33	HOVEDA Mathias	Cultivateur	96762862	Signé
34	ZANMOR Fulbert	Cultivateur	57904899	φ
35	HOVEDA Marcel	Cultivateur	53352853	+
36	ABLI Rodrigue	Ménagère	/	+
37	HOVEDO Feany	Eleve	/	+
38	Doumberger LAmoris	Travailleur	96887622	+
39	Doumberger Horrie	Cultivateur	97834566	+
40	AFAIWA Valery	Ménagère	/	3
41	SOKOFO Rachelle	Ménagère	/	+
42	Doumberger Reine	Ménagère	/	+
43	HOVEDOHO Esterline	Cultivateur	91068315	use

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
46	HOUCHELOUHO - ALBOËL	cultivateur	62 11 77 76	##
45	HOUCHELOUHO GORADINE	Menuisier	49 30 09 82	B
44	BOUDEM - HEDDEINE	Menuisier	52 34 02 16	A
43	AZONAI FERATI	cultivateur	52 56 55 08	#
42	AZONAI HEREBEN	cultivateur	97 42 13 53	*
41	AZONAI VICTOR	cultivateur	—	VB
40	KOTONON PATRICA	cultivateur	—	blm
39	KEBONON DAVID	cultivateur	—	VF
38	TONDJINOU DANIEL	cultivateur	96 16 57 05	VB
37	AKINDÉ SÉGLA PAÏME	Art. Consultant	97 91 75 70	Cluyt Stucle





MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin Lot 6

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 04/03/2023
Début de la séance	: 15h
Fin de la séance	: 16h40
Commune	: ZE
Arrondissement	: DOOJI - BATA
Village/quartier	: GONFANDJI
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du
Consultant

: AGBATHON Thierou
YABI Herve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi 04 mars 2023, à 15 heures, une séance de consultation publique a été tenue dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du Sud-Bénin (Lot 6). Au début de la réunion, le chef du village a salué le consultant et remercié la population pour leur disponibilité. La parole a été accordée au chef de mission qui circonscrit son exposé autour de :

- Présentation du projet aux participants
- Avis et recommandations des participants.

Le consultant, après avoir présenté les activités du projet, a indiqué que sa mission est de collecter les données et informations afin d'analyser les impacts environnementaux et sociaux du projet sur le milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AMDOSSON Pierre (cuisinier public) : Tous nos lampadaires ne s'allument pas et le vol s'est agrandi. Nous en voulons.

KOONON Léon : Il y a déjà de courant ici. Quel d'autre voulez-vous faire ?

AGBAGO Corne : Est-ce que ce projet qui on est allé s'inscrire à ça ?
Il y avait des endroits où les poteaux étaient implantés, mais les fils ne ont pas passés.

TOKPONON Béatrice : Prends en compte aussi la localité Sononhoué.

GON Jean : Nous allons accompagner le projet.

AGBAGO Pierre : Merci beaucoup au projet. Nous le félicitons. Mais il reste d'autres endroits comme Dohouhoué, Attédehoué, Lohouhoué, Gnohou, Agba-phoué, Hérou, Attékamé.

DOHOUEN Bruno : Merci au projet. Il y avait des villes d'origine avec beaucoup de cas de blenné. Que le projet vienne.

ANDRE Bernard! Que les poteaux et lampadaires soient implantés jusqu'à chez moi.

CV: Merci beaucoup à vous. Tous les villages du Bénin n'ont pas eu cette chance. Je vous rassure que tout va bien se dérouler. On s'en gage à vous accompagner. Il y a-t-il de nombreux de leur ou de nombreux de poteaux à implanter?

Réponses du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leurs prises de parole. Il les a rassuré que les doléances exprimées seront fidèlement relayées au rapport de mission.

En réponse aux questions le consultant a déclaré qu'il figure tout des inscriptions effectuées dans le cds des projets précédents. Il a profité pour informer le public qu'il ya eu toujours de projets et que dès qu'il y en aura qui concernerait leur localité, ils seront informés par le biais des autorités locales.

Synthèse et recommandations

Au terme de la consultation publique de ce jour, les participants sont satisfaits de la qualité des débats. Le Consultant a détaillé les activités du projet. La population a posé de questions auxquelles le consultant a répondu. Des recommandations prioritaires ont été formulées :

- Étendre le réseau à toutes les contrées du village
- Démarrer les

Ont signé :


GONHOUN Jean
(Représentant des sages)


AGBAGO Pierre
(Représentant des jeunes)


YABI Hervé
(Consultant)


ALADE Anne
(Représentante des femmes)


AGANOW Thierry
(consultant)




Tokponnon



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



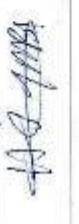
Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : GONFANNOI Arrondissement : DOAJI - BATA Commune : Zè
Date : 04/03/2023 Lot : 6.

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	TOKPONNON Cyrille	CV	9704 9784	
02	GONNON Jean	Cultivateur	-	
03	AGBAGO Cosme	Agent sede liaison	65 01 62 58	
04	AGBAGO Pierre	Cultivateur	99 63 50 97	
05	DOHONIN Bruno	Cultivateur	66 89 31 70	
06	MENONGBE Raphaël	Cultivateur	94 19 29 77	
07	DOHONIN Michel	Cultivateur	-	
08	KOUNNOU Léon	Cultivateur	68 93 48 85	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	AMOUSSENON Pierre	cultivateur	90730820	
10	TOKPONNON Béatrice	Ménagère	52.62.8510	
11	TOKPONNON Lucienne	Ménagère	90014207	
12	HOUNTON Josephine	Ménagère	-	
13	KPLE Odile	Ménagère	-	
14	DOHOVIN Ouidarice	Ménagère	-	
15	DOHOVIN Bertilabe	Tiseraute	55704580	
16	SONON M-David	Rive	81478129	
17	ATTEDE V. Céline	Ménagère	-	
18	MENONGAE Jacques	Technicien	96349135	
19	AKOMAGNON Elisabeth	Ménagère	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	ASSAGBA Jeanette	Ménagère	-	
21	HOUNDO Rose	Ménagère	97 50 0138	
22	ALLADE Anne	Ménagère	-	
23	ANFAN Théodore	Cultivateur		
24	AVOCE Bernard	Cultivateur	95 19 1627	
25	SOUNU Elisabeth	Ménagère	66 33 2009	
26	DOUNIN Pilcha	Apprentie	-	
27	TONTONNON Prouse	Electrotechnicien	63 28 3700	
28	MENONGDE Paul	Elève	-	
29	YABI Horne	Consultant	96 56 3538	
30	AVOCE Mathias	Cultivateur	65 36 1226	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	17h30 min
Fin de la séance	:	18h40 min
Commune	:	TOFFO
Arrondissement	:	DAME
Village/quartier	:	HESSAVI-COME
Lieu	:	Salle de réunion du Village
Langue de travail	:	FON

Représentants du
Consultant

HOUMBALIDEA Firmin
DR AGBANOU Thierry et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt quatre et le Jeudi dix-huit s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent cinquante localités du sud-Bénin. Au début Mr ZOUKIMBA Alexandre, le chef du Village a salué l'importance et sans transition a laissé la parole au représentant pour présenter l'objet de la séance. Il le fait ainsi qu'il suit: Présentation du projet, recueillement des questions, avis et recommandation. Après avoir présenté le projet, il a donné la parole aux participants pour émettre leurs questions et recommandations possibles.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GIBEGAN Albert: C'est un bon projet, Je remercie toutes les personnes initiateurs de ce projet.

METOKIN David: Quels sont les processus pour avoir un compteur au niveau de la SBEE?

TOSSOU Faustin: En dehors de l'électricité nous voulons encore un centre de santé et l'eau potable dans notre village.

Réponse du représentant.
Il a repris la parole après avoir remercié les différents intervenants pour leurs doléances et questions. En ce qui concerne les doléances, il a rassuré qu'elles seront fidèlement transmises aux autorités compétentes. Par rapport à la question de comment faire pour avoir le compteur de la SBEE nous vous prions de vous rapprocher d'une agence de la SBEE de votre commune pour avoir plus de compréhension.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation de ce jour s'est bien déroulée à la grande satisfaction des uns, et des autres. Les participants ont marqué leurs accords et soutiennent le projet qu'ils jugent noble pour le développement de leur localité. Ils recommandent tout de même la présence d'un centre de santé dans leur localité.

Ont signé :

~~HOUNDEGBARA~~ Elisabeth
Représentante des femmes

~~F. Tossou~~
Représentant des Aînés

~~HOUNBALIDEA~~ Firmin
Le consultant

~~GOBLEO~~ Saturnin
Représentant des Jeunes



~~Zoumbimba~~ Alexandre
Le chef du Village



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HESSAVI - COME Lot : E...
TOFFO Arrondissement : DAMÈ - CC Commune :
Date : 19/07/2014

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	ZOUNKIMBA Alexandre	C.V Hessavi Come	67 116 858	HA
02	HOUNDEGBAKA Elisabeth	Ménagère		non
03	ADILEHOU Claudine	Ménagère		CVT
04	YEFFA Adoubevo	Revendeuse		HA
05	KOUDJEHOUN Eugénie	Revendeuse		HA
06	TOSSOU Lebimon	Revendeuse	97 24 19 60	HA
07	TOSSOU Marie	Ménagère		HA
08	GBEGAN Jeannette	Ménagère	91 32 52 81	HA
09	ZOUNKIMBA Sylvie	Revendeuse		HA
10	GOUNDJO Clodie	Ménagère		HA
11	PEDRO Ello	Ménagère		HA
12	ADDVOEKPE Atlantignédo	Ménagère		HA

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	AWADJO Diane	Revendeuse	-	Just
14	GOBLEO Salurnin	Cultivateur	40 90 39 51	JP
15	TOSSOU Basile	Cultivateur	96 85 21 06	JA
16	DJEBEDE Frédéric	Cultivateur	81 69 20 33	Just
17	TOSSOU Faustin	Conseiller Pédagogique	96 74 64 18	Just
18	ENANHOUI Antoine	Cultivateur	95 06 49 45	Just
19	GBAGAN Albert	Professeur	97 15 30 21	Just
20	VIDESSAMDI Fanon	Electricien	66 06 15 71	Just
21	ATCHI Laurent	Cultivateur	81 38 31 78	Just
22	CODJIA Jules	Conducteur Taxi-moto	91 53 62 47	Just
23	DJO GUI ME Florentin	Chauffeur	64 18 20 08	Just
24	CAKPO Irène	Cultivateur	57 31 55 14	Just
25	HOUUBALIDEA Firmin	Consultant	67 22 18 51	Just



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18-07-2024
Début de la séance	:	13h15
Fin de la séance	:	13h58
Commune	:	DISIDIA
Arrondissement	:	DISIDIA
Village/quartier	:	MADISANI
Lieu	:	chez le CV
Langue de travail	:	Fon

Représentants du : BLOÉ Arsène
Consultant : AGBANOU Thérèse / YABIHANE'

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

La séance a été organisée à l'initiative de la commune de Disidia dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales du département de l'Alibon, Zone et sous-préfecture de Disidia. L'objectif principal de la séance est de permettre aux habitants de la commune de donner leur avis sur le projet d'électrification et de participer à la planification des travaux. Les participants ont été informés de l'importance du projet et de la nécessité de leur participation pour garantir la réussite de l'opération. Les recommandations des participants ont été prises en compte et seront prises en compte lors de la planification des travaux.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DAGBA Bonaventure: Prendre en compte les autres axes pour le projet

ADOMADJA Sollette: Aider la population à avoir de l'eau potable

YAOU Yvan: Déclarer le quartier de toilettes publique et tracer les voies

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la rencontre qui s'est passée dans une bonne ambiance, les participants ont manifesté leur joie tout en demandant

- de l'eau potable
- des toilettes publiques
- Le tracé des voies

Ont signé :

Représentant des Jeunes
GREGNITO Ealixte
9752 50 12
GA

Représentante des Femmes
ADOMADA Collette
6584 81 55
me

Représentant de sages
ZODJI GOGAN
9602 75 65
★

CE de MADJAVI
AGNANKANSONDE

Mesmin
95019935

Me



Mesmin AGNANKAN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

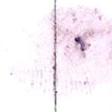
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : MADAN Lot :

DSIDA Arrondissement : DSIDA

 Date : 18-07-2024 Commune :

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	ZODI GOGAN	Coopérateur	96 02 75 85	
2	AGBAHDUNGBA Emile	Exploitant agricole	97 52 52 10	
3	AGBAHDUNGBA Landry	Maître Tailleur	94 45 49 80	
4	KONGBE Prudent	Commerçant	69 98 00 41	
5	AGBAHDUNGBA Augustin	Coopérateur	66 61 61 61	
6	DAGBA Bonaventure	Tailleur		
7	AGBATOU Didica	Coopératrice		
8	AKPAHDU Christine	Vendeuse		
9	AGNAN KANSOBE Brigitte	Commerçante		
10	GOGAN Chantale	Vendeuse		
11	ADOMADA Collette	Revendeuse	65 81 81 53	
12	YADU Yvon	Maçon		

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARCEMENT
	HANOUND Léopold	Cabiniste	57 33 72 79	
	ADJAMÉ Apollinaire		53 06 41 50	
	ADINGBANON Yves	Commmentaire	61 89 85 81	
	ZIN Honore	Médicalier	55 64 24 88	
	MDNGBE Prince	Élève	62 12 32 34	
	ZODSI Senan	Cultivateur	58 98 62 70	
	AGBA AOUNGBA Robert	Cultivateur	67 16 04 38	
	ADOMADA Juliana	Coiffeuse		
	EDIBO Samuel	Moussier	85 56 47 38	
	HANOUN HANOUÉ	Coiffeuse	042 0088	
	EDIBO Robertine	Médecin		
	AZIMBELI ROBERT	Coiffeuse	53 50 09 05	
	AYANKANSON DE FICOM	Cultivateur	97 20 81 73	
	EDIBO Guillaume	Coiffeuse	67 36 77 70	
	AYANKANSON DE ELIE	Receveur	97 20 65 46	
	DOSSÉ Sagane	Commmentaire	91 59 33 07	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
	NEPO Ediane	Cuturmer	91 93 99 95	
	DO DOMINIX Spelman	M'namission	95 22 84 66	+
	GREGNITO Calixte	Reverend	97 55 53 92	GP

ensuite accordé la parole au consultant pour son exposé.

Lorsqu'il prend la parole, le consultant a remercié les autorités présentes et la population. Il a exposé par la suite l'objectif de la séance qui est :

- Présenter le projet.

Recueillir les avis et recommandations des participants.

Le consultant a brièvement expliqué le projet et ses activités. Il a indiqué le but de sa mission qui est : recueillir les informations et collecter les données socioéconomiques et sociales. La parole a été ensuite laissée à la population pour leur avis, recommandations, observations et préoccupations.

B. QUESTIONS ET DEBATS

TOTTE JULIENNE: Bienvenue à vous. Nous sommes contents de vous. Nous avons besoin d'eau potable. Nous avons aussi besoin de marché et d'électricité pour le développement de notre localité.

ANISSOU Blandine: Soyez les bienvenus chez nous. Nous vous accueillons la joie au cœur. Il y a longtemps que nous attendons une ministre du genre. Nous sommes vraiment besoin d'électricité pour le développement de notre localité.

IBRAHIM Sidi: Nous saluons et remercions le gouvernement pour avoir pensé à nous dans le cadre de ce projet. J'avais fait la demande de compteur mais ça n'a pas marché. Le SDFE avait refusé. Aidez nous à avoir les poteaux et l'électricité.

TOTOU Sager: Nous remercions le gouvernement et tous les autres acteurs du projet. Aménagez les coins de quartier pour nous. Nous sommes oubliés. On dit que nous ne sommes pas comptés parmi les localités du Bénin.

HOUSSOU Cyrille (conseiller): Merci à chacun de vous. Nos autorités sommes fières et contentes de vous pour avoir pensé à nous. Cette ministre est déjà venue une fois ici et nous avons dit tout et tue des palabres qui sont nos richesses dans

le village à cause des poteaux électriques
sans tension de suite. Mais nous avons
l'électricité. Nous avons aussi besoin des
sanitaires.

Résumé du consultant

lorsqu'il reprend la parole, le consultant
a remercié et félicité chaque intervenant
pour la qualité des interventions. Elles sont
toutes pertinentes et sont la bienvenue, a-t-il
dit. Il dit que cela témoigne que vous
avez besoin d'électricité et que le projet
vous intéresse vraiment. Il a ensuite déclaré
pour ce qui est de la coupe des palmiers avant
le démarrage des activités, d'attendre que la
SRE même veuille s'en occuper car ils
connaissent les arbres qui sont concernés ou
présent dans l'empire et c'est de leur sous votre
surveillance et celui des autorités. Il les
passe enfin que les doléances sont étudiées
et prises en compte si possible en fonction des
capacités des promoteurs. Toutes les doléances et
recommandations sont intégrées au rapport
de mission.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée dans sa globalité à la satisfaction de tous et les autres participants pour des questions et, aussi formulé les observations et fait des recommandations.

Au terme de cette séance les recommandations et décisions suivantes ont été formulées :

- De donner et informer les personnes affectées par le projet (PAP) :

- Installer des lampadaires dans la localité pour améliorer l'éclairage dans les hameaux du village ;

- Demander dans un bref délai les travaux :

- Étendre le réseau électrique dans tous les hameaux ;

- Apporter de l'eau potable

constante au marché dans le village.

Réviser lors de la phase de construction du projet, la main d'œuvre locale ;

Aménager les vols et pistes sur les
carrés dans les hamacs du village
étendre le réseau électrique vers tous
les hamacs du village notamment:
Agoumifé, Nandé, Toleau, Houché, Baléji
et Nakiwadi.

Cy Monde


Ont signé: Représentant des jeunes

KOUTON B. Bertin
KOUTON Bodrénou Bertin


CODJO Yves

Représentante des femmes

Représentant des sages


TOHO Julienne


ZANNOU Gbénon

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Mondou-Tobryga Arrondissement : Dangbo Commune : DANGBO
 Date : 25/03/2024 Lot 06



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT/TOT
1	CODJO Yves	Geometre	66020494	
2	ZANNOU Parice	Commerçant	94242432	
3	OUSSOU Cyrille	Memorie	97111676	
4	KOUTON Patrick	Conducteur	97417279	
5	AGBODEDJI Y. Janvier	Eleveur	63133040	
6	KOUTON Selwin	Mecanicien auto	60078296	
7	VODOUNOU Agamvie	Cultivateur		
8	VODOUNOU Selystin	Étudiant	96531727	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
9	KPANOU puerme	Couffeur	94364334	
10	GNIDE ISRAEL	Cultivateur	68742370	
11	GOELIFO Prosper	Adjusteur	68434969	
12	KOUTON Emile	Houssier	66111109	
13	DJOSOU Michelle	Cultivateur	55607716	
14	DJOSOU Hodehou	Cultivateur		
15	TO HOU yves	Chauffeur	658865814	
16	VOUDOUNOU Victor	Electricien	55731886	
17	TO HOU Serge	Tailleur	65981937	
18	ANOUSSOU Didier	Cultivateur	60439200	
19	BOKPE Augustin	Chapelier	63050611	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMERGENCY
20	KIKI Catherine	Vendeuse	46423627	
21	Lalouani ABOBO	11	11	
22	Ahognon Justine	11	11	
23	Kouton Marthilde	11	60732945	
24	Ahissou Blandine	11	57252349	
25	Benou Zinhoué	11	11	
26	Tiko Siviakou	Agriculteur	66274667	
27	EKNHOV Eivagnou	Agriculteur	11	
28	KOUTON Christine	Vendeuse	11	
29	STIDNOU Pascaline	Vendeuse	64472454	
30	NOUNOU Ephémère	Vendeuse	91308100	X



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	BOKO Josephine	Vendeuse	11	✓
32	Adomvèdo Dakicase	11	66 39 00 97	✓
33	KPANKOU Denis	Cultivateur		✓
34	Hounwanou Yéyinaou	Vendeuse	11	✓
35	Sagbo Harth	11	11	SMC
36	Sanon dé Mamfouché	11	11	CM
37	Tohou Dorssi	11	11	CM
38	Adouni Aïmé	11	11	✓
39	AdiGbè Chégninougbo	Artifère	55 53 97 91	✓
40	Tohou Yulienne	Vendeuse	61 51 89 20	CM
41	Vodouanou Gédé	11	64 44 84 43	✓



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	KPANDU Lassissif	Cultivateur	64 550 600	
43	Godjo Sébégnon	Marchand	66 28 16 31	
44	KPANDU ERIC	Cultivateur	96 663835	
45	Kékéré Cyprien	ll	55 590545	
46	Zannou F. Zinbou	ll	90/17 79 148	
47	Kékéré Agossou	ll	55 730534	
48	Koufon Justine	Vendeuse	ll	
49	NAMHOUNNON Eugénie	Vendeuse	ll	
50	Hounkanvin Josephine	Vendeuse	68 49 15 24	Joko
51	Adigbé colile	ll	96387187	



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	ADIGBE Virginie	Cultivateur	64044184	
53	ZANNOU GRENOU	Cultivateur	96512109	ly
54	GOUTON YEMALO	Coiffeur		
55	DJOSOU ERIC	Cultivateur	60740158	
56	FATOU Fabrice	Chauffeur	95683308	A
57	ZANNOU Sessiton	Cultivateur	66052228	
58	GBESSEHEM SIMON	Cultivateur	991936525	
59	HOUME Amairho	Marchande	-	b
60	GNIDE Cecile	Marchande	-	c
61	ASSOGBO Harie	Marchande	-	A
62	GOUTON Regisyon	Coatinière	68742370	G.
63	ZANNOU Micheline	Marchande	96591668	A
64	DOSSA Sebastian	éleve	45424216	
65	CODJO Humbert	Cultivateur		A
66	DOAOU Mahugnon	Coiffeur	50676715	M
67	DHBOU Sylvain	Consultant	66587949	
68	ECHHA Coffi Gaël	Consultant	62656279	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC



Lot

Village : Arrondissement : Commune :
Date :

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
69	GNONLONFON Hivoobghon	Cultivateur	45 6161140	<i>[Signature]</i>
70	BOKO Pierre	Cultivateur	9169306600	<i>[Signature]</i>
71	HONNOU Christine	Vendeuse		<i>[Signature]</i>
72	ZANNOU Emilienne	Vendeuse		<i>[Signature]</i>
73	KPANOU Séverine	Vendeuse	588658110	<i>[Signature]</i>
74	KEKERE Martine	Vendeuse		<i>[Signature]</i>
75	GANDATO Eugénie	Vendeuse		<i>[Signature]</i>
76	BONOU Antoinette	Vendeuse	90162900	<i>[Signature]</i>



MINISTRE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN



Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin Lot 6

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 05/03/2023
Début de la séance	: 9h
Fin de la séance	: 10 h 10
Commune	: DJIDJA
Arrondissement	: AGONDJI
Village/quartier	: SAVAKON
Lieu	: EPP
Langue de travail	: Fon

Représentants du
Consultant

: AGBANKOU Thierry
VABI Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi 05 mars 2023 et le dimanche 05 mars, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin (Lot 6). Au début de la séance, le chef du village a salué le consultant et remercié la population pour leur disponibilité et a accordé la parole au consultant qui déclina l'objet de la réunion tel qu'il suit:

- Présenter le projet aux participants.
- Recueillir l'avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir présenté les activités du projet, a indiqué que sa mission est de collecter les données permettant de déterminer les influences des activités du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu afin d'identifier des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AHNON Accrombessi: Merci beaucoup au Gouvernement. Nous accueillons à bras ouverts le projet. Nous en sommes contents parce que on a la chance d'être ^{intéressé} parmi les localités bénéficiaires. Merci aux autorités et à Dieu.

AHOHOU Bertin: Merci à vous. Nous sommes très contents. Nous nous engageons à couper les arbres des emprises et accompagner le projet.

ALLONON Jacob: Bienvenu à vous et sincères salutations aux autorités. Que Dieu bénisse les gouvernants.

DJOU MIN Diane: Avec le courant, on travaille mieux. On accueille le projet à cœur joie. Que les travaux soient exécutés bien et de façon durable.

HOUHOU Louis: Merci infiniment à vous. Il faut également aménager et électrifier la route de Savakou.

BABA Mathias: Merci beaucoup au Gouvernement, au consultant et à son équipe. Avec le courant, il y aura création d'activité économique, les étrangers pourront venir s'installer et cela fera développer notre village.

Réponses du consultant

Après les interventions des participants, le consultant a repris la parole pour remercier tous les intervenants pour la qualité des avis et recommandations formulés. Il les a rassurés que leurs doléances ont été bien notées et seront au rapport de mission et transmis à qui de droit.

Pour finir, il a remercié une fois les participants et les autorités pour la mobilisation. Il les a invités à être son porte parole auprès de ceux qui n'ont pas pu effectuer le déplacement.

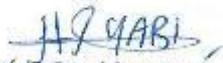
Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction de tous. Les participants ont posé de questions auxquelles le consultant a répondu. Et la fin de la séance les recommandations ci-après ont été formulées :

- Poursuivre le projet à temps
- Utiliser des équipements de bonne qualité
- Réaliser les travaux d'une manière durable.
- Aménager les routes de Samakon et les électrifier.


VIGNONTO Delphine
(Représentante des femmes)

Ont signé :


YABI Herve
(Consultants)


AMAKPE Fulbert
(Représentant des sages)


ALETENON Jacob
(Représentant des jeunes)


AHINON Acrombom
(Conseiller/ CV)



Mathias BABA


AGBANOU Thierry
(Consultant)

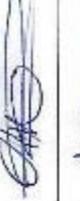
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'electrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village: Sawakou Arrondissement: AGONDJI Commune: NIUJA
 Lot: 6.
 Date: 05/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	Baba Mathias	chef Village	97423909	
02	Ahinou Acrombessi	conseiller	94388011	
03	Asokou Prosper	chauffeur	65689433	
04	Tokpa Isidore	Cultivateur	94860410	
05	Bade Lambert	..	95164706	
06	Houhou Louis	Cultivateur	96210880	
07	Aylala Bienvenu	..	65570628	
08	Tokpa Bruno	Tailleur	60275918	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	ASSOKA Romaric	Cultivateur	95860181	
10	VIGNITO JBAL	Coiffeur	95162317	
11	VIGNITO Armand	Scieur	96061653	
12	ATHOU Nicedemo	Tailleur	57330649	
13	ACEFERON Jacobs	Cultivateur	9526888	
14	Atinkabahou Jérôme	Sondeur	56247248	
15	ATHANON Felix	Enseignant	95212766	
16	ATHANON Casura	Cultivateur	96210115	
17	ANINIKIN Foufouénon	Mécanicien	-	
18	ASTALALA Syfrain	Cultivateur	69002246	
19	TOKPA Sosue	Conducteur	90266756	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	TEKOTO Symphonien	Cultivateur	66 65 24 76	
21	ALETENON Rufin	Cultivateur	97 42 34 04	
22	GBLO GUIBI Nathalie	Menagere	-	
23	ATAKPE Saturnin	Elaveur	94 85 81 92	
24	ATAKPE philbert	cultivateur	-	
25	ATINKRAPHON Sylvain	Prevendeur	95-90-2764	
26	ALETENON Jerôme	Menuisier	94 07 93 68	
27	Aetouze Bertin	Debaricou	64 34 57 93	
28	NDJUNE Claudine	Pharmaticien	65 10 26 23	
29	TATA Rachelle	Eleveur	68 20 78 16	
30	KOGBEN Sidonie	Coiffeuse	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	AZAHY Ange Digne	Coffreux	68 82 79 00	
32	ADOUZE Tolossy	reuegeire	-	
33	KIPARARE Denlonon	reuegeire	-	
34	ANDROOZ Emilienne	Revendeuse	63989842	
35	ACETEMON Motion	Guerrilleur	90998938	
36	BARAKANDA Diane	Revendeuse	94472212	
37	LIPINKE Hyacinthe	conducteur TAXI-URBAIN	67743782	
38	AMPATEHEKE Pierrette	Revendeuse	-	
39	ASSIARIE Michael	Revendeur	66628984	
40	AHONOU Ndeusse	Etudiant	91935583	
41	BADE Felicien	Debonnaire	-	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
42	AGNANDI TECORALE	Généraliste	74 56 43 51	
43	GOUTCHONNON BERNICE	Revendeuse	64 87 83 49	
44	HOUEHOU WILLIAM	Revendeuse	65 11 86 82	
45	HOUEHOU FLORENCE	Revendeuse	-	
46	BADE DELPHIN	Revendeuse	53 74 95 89	
47	YABI HENRI	Consultant	96 56 35 38	
48	KPOWAZE RICHARD	Cultivateur	-	
49	HAMEYITO ELIE	Cultivateur	69 87 04 68	
50	BADE CLAUDE	Revendeuse	-	
51	HOUEHOU FRANCHY LAUDRY	Eleveur	95 31 37 09	

52 - VIGORONNO TO DELPHINE Revendeuse 96 85 57 77

53 - BABA MARGUERITE

54 BALOGUN ROMEO

Mechanique

Consultant

96 57 15 53



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/07/2024
Début de la séance	:	10h30'
Fin de la séance	:	12h
Commune	:	TORI-BOSSITO
Arrondissement	:	AZOHOUÉ-ALHO
Village/quartier	:	TANDAHOTA
Lieu	:	Ecole Primaire Publique TANDAHOTA
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du
Consultant : KPAVODE Y. Déo-gracias
AGBANOU Thierry, YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux-mille vingt-quatre et le samedi vingt juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'Etude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (Lots). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi comme suit :

- * Présenter le projet à la population
- * Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales dans le milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ANATO Felix: Grande est ma joie pour ce projet.
Je vous exhorte à vite commencer les travaux.

AGOSSOU Christine: Quand il y a le courant quelque part, il y a développement et moins d'insécurité. Faites le nécessaire que cela soit une réalité ce projet. Nous avons fortement besoin du courant. Même si vous commencez les travaux aujourd'hui nous sommes d'accord.

AGBOZO Gerald: Je vous remercie, je salue le gouvernement pour avoir pensé à nous. Nous sommes dans un besoin crié du courant pour donner de la valeur à notre village. Merci.

Réponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur intervention. Il les a rassurés que toutes les doléances qu'ils ont exprimées ont été bien notées et seront fidèlement versées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

À la fin de la séance qui s'est très bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Démarrer vite les travaux.
- Recruter la main d'œuvre local

Représentant des sages

GAMDUDAHO Valentin

Représentante des femmes

AGOSSOU Christine

Chief Arrondissement

AGBOZO Gerard

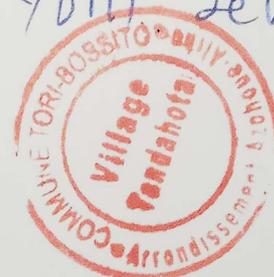


Ont signé :

Représentant des jeunes

HOUKINOSO Sylvain

(Chef du Village)
YOMI Séverin



YOMI Séverin

KPAVODE Y. Séo-gracias
le consultant



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot ...6

Village : TANDAHOTA Arrondissement : AZOHOUÉ-ALIHÔ Commune :
TORI-BOSSITO Date : 20/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	GBESSINON AGBOZO Gérard	CA AZ-ALIHÔ	96957695	
2	YOMI Severin	Tandahota	96413556	
3	AGBOZO Jean	Conseiller Tandahota	96498880	JA
1-	GBESSINON Antoine	Agriculteur	61-38-67-63	
2-	HELEHOUE Honoré	menuisier	91-78-12-78	or
3-	AKPO Louis	cultivateur	91-61-66-67	
4-	AKPO Ghislain	Cuisinier	65-75-03-00	
5-	AHOMADI Isaac	ferrailleur	51-22-20-15	
6-	GANMOUDAHOU Valentin	Coiffeur	97-86-69-09	
7-	GBESSINON B. Théodore	Menuisier	96-99-67-92	
8-	ANATO Félix	Maçon	95-24-47-15	
9-	HOUKINISSO SYLVAIN	CVA	96952464/84330658	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
10	A GOSSOU Christine	Revendeuse	52-19-44-40	
11	AHLHADJE C. Clément	cultivateur	97-42-15-35	
12	GBETO HO Jisile	commerçante	90-37-60-80	
13	AHO GNINTO DE Monique	commerçante	90-87-70-90	
14	YOMI Allo nanhin	Menagère	95-07-15-61	
15	LI HOUEYOU Jeanette	Menagère	87-42-15-96	
16	DAZANKPE Parfaite	couturière	94-67-08-21	
17	ADJAGAN Justin	Hennisier	95-67-20-88	
18	ANIAN BOSSOU Florence	commerçante	95-67-20-88	
19	DEGBOE Richard	Electronicien	97-86-14-29	
20	A'NDONZI Vincent	Mécanicien	61-22-17-57	
21	HOUNKPE Claudine	cultivatrice	61-22-17-57	
22	KPAVODE Déo-gracia	Consultant	61-23-38-61	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
REPUBLICQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin *Lot 6*

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 04/03/2023
Début de la séance	: 8h30
Fin de la séance	: 10h
Commune	: TOFFO
Arrondissement	: HOUEGBO
Village/quartier	: TOHOME
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du Consultant : AGBANIOW Thierry
YABI Hémé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux vingt-trois et le samedi quatre mars s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin. A l'entame de la séance, le chef du village a salué le Consultant et remercié la population pour son déplacement. La parole est accordée au consultant pour son exposé dont il a défini l'objet ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet aux participants
- Recueillir les avis et recommandations de la population.

Le consultant a présenté les activités du projet et a rappelé que sa mission est de collecter les données et informations nécessaires à l'analyse environnementale et sociale afin de formuler les mesures d'atténuation et d'optimisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GBENOU Elias: Je suis remercié tout le monde. Je suis du quartier Fifiadjé. Nous ne voyons rien de ce côté encore. Allez-vous prendre en compte notre quartier?

GNANSOUNOU Léon: Merci beaucoup à vous. Que fera-t-on en cas de refus de passage sur une parcelle?

GOABIN Martial: Je remercie tout le monde. Les gateaux actuels sont de plus en plus différents. Soit les points centraux du village de Lamjadiane. Cela éloignera du vol.

ADJOMANANKOU Hyppolite: Merci beaucoup Prière et bénédiction. Je l'ai à Adja et j'en suis content. Aujourd'hui, c'est notre tour. Que ce projet soit réellement exécuté et que tout ce qui a été dit ici soient mis en œuvre. Il y a des arbres fétiche. Prière les érites.

ADJOMANANKOU Prière: Merci beaucoup Nous n'avons pas d'évolution ici à TOHOME. Il nous manque beaucoup de choses. Comment le courant sera étendu vers toutes les abonnements et tout promotionnel. Cela nous créera de

des activités économiques. On a besoin des
langues publiques pour les jeunes. Envoyez
nous d'autres projets. Il y a aussi l'eau.

Mme AÏETIN Jeanette: Je remercie tout
le monde ici présent. Je cours vers
provoquer le développement de notre
localité. Aidez-mous pour soulager nos
jeunes en matière d'accès à l'eau.

Réponses du consultant:

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant
a remercié les intervenants pour la qualité
de leurs prises de parole. Il les a rassurés que
les doléances exprimées seront fidèlement
rapportées au rapport de mission.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Le consultant a détaillé les activités du projet et la population a posé des questions auxquelles des réponses ont été fournies. A la faveur de cette rencontre, les recommandations ci-dessous ont été formulées :

- Doter le quartier d'un système d'adduction d'eau courante
- Réaliser des bancs à la place publique du village
- Réaliser des travaux de bonne qualité pour qu'ils soient durables
- Informer la population de la date de démarrage des travaux

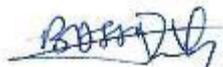

AVOVOUN Roméo
(Représentant des jeunes)


YABI Hervé
(Consultant)

Ont signé :


KPOSSAÏON Henri
(Représentant des aînés)


AYETIN Jeannette
(Représentante des femmes)


AGBANOU Thiers
(Consultant)



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Fonds d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : TOHOME Lot : 6
 Amondissement : HOUÈGBO
 Date : 04/03/2023 Commune : TOFFO

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	KROSSATON. Madalme	Vitrier	60 22 91 73	
2	ACODO Aime	PHOTOGRAPHE	-	
3	YABI HANNE	Consultant	96 76 37 38	
4	HOUNGBETODE MARINUS	Chauffeur	96 11 80 21	
5	HOUNGBETODE RIVINDO	Coiffeur	-	
6	HOUNGBETODE CHADACHE	Carrossier	-	
7	WIFONDE IRENE	Ménagère	-	
8	GMANSOUNOU Léon	Homme	97 32 62 66	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
9	ZINKPÉ Godfrey	Electronicien	97266234	
10	BBETOAFATI Geronimus	Manager	—	
11	KPOSSATON Judith	Manager	51 52 4554	
12	AYETIN Jeannette	Manager	61 64 1848	
13	KINGMANSORE Stephanie	Manager	52 37 5853	
14	ABOUKOMOU Franck	Tailleur	60 96 8807	
15	AVOUDOM Roméo	Electricien	66 89 6559	
16	KPEHOUNDE Thomas	Peintre	61 85 9771	
17	HABITO Valentine	Manager	59 39 0314	
18	HOWE FONDE Aureole	Conturière	58 26 5918	
19	KPOSSATON Solange	Manager	—	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	GBENON ELIAS	Fondeur	97-14-11-26 95-50-39-86	
21	TOUNSE HOISE	HOISE ELEVE	97 00 39 89	
22	CHANCOLO MARTIAL	artiste menuiserie	97 80 22 08	
23	AUSSO GLO BRUNO	ultrauteur	nearn	
24	AUVOUN	Artisan	96-09-62-16	
25	KPOSSATION HENRI	CP en retraite	95-34-46-29	
27	AZONDJEKOU VIKTO	Manager	/	
28	AMOYSSOU EUGENE	CV THOME	62.60.20.94	
29	HOUNGBETE CARLOS	Electricien	52 52 73 08	
30	ADJABBAKOU PIERRE	Conducteur d'engin	/	
31	ADJABBAKOU HYPOLITE	Gardiem	/	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
32	AJABABEKOU Gaspard	Cultivateur	✓	
33	ADANKPO Yvette	Ménagère	✓	
34	HOUNKPATIN Renaud	Revendeur	9621 8446	 Hoff
35	AJIOGLO E. Estime	Ménagère	94-59-9439	 AS
36	Nankonwidi Adinambou	Ménagère	50-93-59-91	
37	AJOKPOIA Desakodé	Ménagère	✓	
38	BALOGOUN Ayéko Romdo	Consultant	9657153	 1710 BBB
39	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	 BBB BBB



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 04/03/2023
Début de la séance	: 12h 57'
Fin de la séance	: 14h 02'
Commune	: TORI-BOSSITO
Arrondissement	: TORI-BOSSITO
Village/quartier	: BOSSITO
Lieu	: Place Publique
Langue de travail	: Fongbé, Français
Représentants du Consultant	: AGBAMOU Thierobey YABI Hénré

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le samedi quatre, s'est tenue une séance de consultation du public dans le cadre de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du Sud Bénin. Au début de la séance, le CQ Monsieur Adrien ATCHEJI HOUANHO a pris la parole pour remercier les populations et l'a donné au représentant de l'équipe de consultants pour expliquer les raisons de la séance. Les points ci-dessous ont été présentés et discutés. Il s'agit de :

- Présenter le projet et l'objectif de la mission;
- Recueillir les avis/préoccupations des populations;
- Apporter des éléments de réponses.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- KOUIGNANDE Leonard : Merci à vous. Courant, c'est une bonne chose et tout le monde a besoin de ça. Nous qui avons de compteur électrique domicile ailleurs, pouvons-nous nous réabonner ?
- KOUIGNANDE Marcellin : Il y aura de casse de maison ? Le projet viendra ici où nous tenons la réunion ?
- KOUIGNANDE Christian : je salue tout le monde. Je ne suis pas d'accord pour les casses, s'il y aura.
- GNONLONFOUN Claudine : Bonne assise à tous. Moi, je veux poser de question et faire une demande. aura-t-il à casser ? Qu'on ne nous casse pas. Nous n'avons pas de latrine. Donnez nous de latrine.
- AZANMAN Marie : je vous remercie. Donnez-nous de l'eau potable.
- METOWANOU Véronique : je remercie tout le monde. le courant nous apportera de bonheur. Que son arrivée ne soit pas source de problèmes.
- KPABOTO Valentine : Evitez les casses.
- KOUIGNANDE Cyrille : Nous voulons eau potable et extension du réseau dans toutes, surtout ma rue.
- OTI Georges : le réseau ira dans toute les rues et tous les hameaux.

Réponses aux questions

L'animateur de la séance Monsieur ECHIKA Gédé a remercié toutes les personnes intervenues pour la qualité des préoccupations exprimées. Il les a rassuré qu'il n'y aura pas de casse et que les dispositions seront prises pour la mise en œuvre effective du projet. Il a également notifié que les doléances seront inscrites dans le rapport de la mission.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation de ce jour, s'est achevée avec joie et satisfaction de tous. La synthèse prend en compte les points soulevés, les décisions prises et les propositions faites.

Il s'agit de :

- Recruter la main d'œuvre locale;
- Sensibiliser la population sur le démarrage des travaux;
- Apporter de l'eau potable;
- Construire des latrines;
- Aménager les voies;
- Étendre le réseau vers toutes les localités déservies;
- Dédommager les PAP;
- Compenser toutes les pertes d'arbres.

Ont signé :


GNONLONFOUN
Claudine
(Représentante des femmes)


KOUGNANDE Leonard
(Représentant des sages)


KOUGNANDE Cyrille
(Représentant des
jeunes)


YABI Herve
(consultant)


AGBANCOU Thierry
(consultant)



ADRIEN K. HOUANHO



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES AFFAIRES SOCIALES
REPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot : 6.

Village : TORI-BOSSITO Arrondissement : TORI-BOSSITO Commune :
Date : 04/03/2023

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	KOUGNANDE Leonard	Retraité	97683780	
02	KOUGNANDE C. Cyrille	Tailleur	97248999	
03	TOKPANDOU Alice	couturière	96995115	
04	HOUNSI solange	Menageur	/	/
05	DJOI-ATUBO Jacques	cultivateur	66831117	
06	KOUGNANDE Marselin	Retraité	96022230	
07	HOUNSOU Mathieu	cultivateur	67290933	
08	KOUGNANDE christian	chauffeur	61443517	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	HOUNGABEME Elisabeth	Vendeuse		A
10	KOUANANDE Hypolite	Retraité	97647717	
11	OTI Georges	conseiller	97060735	
12	GBEDEGBEDO christelle	Vendeuse	66997493	
13	KPABOTO valentine	Vendeuse	90311196	/
14	KOUANANDE François	Etudiant	51279837	
15	DJOI-AGBO MIANFODD	Entréten	96817037	AV
16	TEDDOHOUNDTI KOUOKINDE	Vendeuse	/	/
17	GNONLONFOUN Honorina	Vendeuse	52102681	/
18	GNONLONFOUN claudine	Vendeuse	99698212	0
19	HOUNDETON Gerome	Cultivateur	90985152	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	NEKONME Balande	vendeuse	55 84 33 36	
21	BOSSOU Edilite	vendeuse		
22	ANAYI Lucette	Vendeuse	96 09 60 80	
23	HOUKANLI Edilite	vendeuse		VA
24	AKOKA/ANOU Noeli	Vendeuse	57 77 38 61	
25	AZANMA Marie	Vendeuse		
26	METOWANOU Veronique	Vendeuse	51 51 08 40	T
27	HOUISO Claudine	Vendeuse	51 82 06 59	
28	HOUISO Cladiane	Vendeuse	51 26 10 90	
29	POSSOUHOUAN Estelle	Photographe	62 49 60 80	
30	SONON Patrice	Mecanicien	67 25 03 15	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
31	ALHOSSI Doro/hi Jagbo	Agent de Santé	97 46 87 35	
32	TCHIKOTO CORINE	conseillère	5110 1383	
33	ATCHESSA ARIEN	Coop. Bomi	977 752 00	
34	DISIBOU Sylvain	Consultant	66 587 949	
35	YABI Hervé	Consultant	96 563 538	
36	ECHHA Coffi Gaël	Consultant	62 65 62 70	
37	AGBANOU Thierry	Consultant	96 00 32 17	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	27/03/2024
Début de la séance	:	15H-30"
Fin de la séance	:	16H-35"
Commune	:	TORI-BOSSITO
Arrondissement	:	TORI-CADA
Village/quartier	:	TORI-CADA
Lieu	:	Place publique de TORI-CADA
Langue de travail	:	Français, Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANDU Thierry; Dr YABI Hervé
Dr DJIBOU Sylvain, ECHHA Goffi Gaël

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mille vingt-quatre et le mercredi vingt-sept Mars s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre des études d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin dont le département de l'Atlantique, du Zou et de l'Ouémé (Lots).
Le chef du village a ouvert la séance et a invité le consultant à prendre la parole pour son exposé. Lorsqu'il prend la parole, le chef de mission a remercié autorités et population pour leur disponibilité.

Il a ainsi présenté l'objet de la séance comme

suit :

- Présenter le projet

- Recueillir les avis, les suggestions et recommandations des participants.

Le consultant a expliqué les activités du projet et a indiqué que sa mission est de collecter les données et informations pouvant permettre d'analyser les influences du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

ATINSOU C. Joseph: Nous sommes très heureux de vous accueillir. Est-ce que c'est un projet d'une ONG ou de l'Etat?

GBETDHO Cyrille: Merci aux autorités à divers niveaux pour l'effort de développement de notre localité. J'aimerais savoir ^{les conditions} à remplir avant d'être un abonné?

COTOKI Raymond: Nous sommes déjà habitués à des promesses à tout vent. Nous espérons que vous n'êtes pas venu ici pour nous ^{faire} des promesses. Nous ne voulons pas d'un projet inachevé.

ZOUKOU Gaston: Nous disons un grand merci aux initiateurs du projet. Nous souhaitons travailler lors de la mise en œuvre du projet. Est-ce que le projet va recruter des Jeunes de TOKY CADA?

AHWLIGNON Agathe: Nous sommes très heureuse de l'arrivée du projet d'électrification et disponible pour l'accompagner. Nous voudrions qu'on nous aide à ouvrir un marché et une école maternelle.

HOUTOUKPE Marie: Je n'ai pas grande chose à ajouter. Nous avons besoin d'eau potable.

DUTOU Hervé: Merci au chef de l'Etat et à son gouvernement pour le travail qu'ils font.

pour le développement du pays. Nous acceptons le projet et nous sommes disposés à libérer l'emprise. Nous voulons que le projet couvre d'autres hameaux de TORI-CADA.

Réponses du Consultant.

A sa prise de parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité des interventions. Il les a rassuré que toutes les doléances exprimées seront fidèlement versées au rapport de mission. Revenant aux questions soulevées, c'est un projet initié par le gouvernement. Les conditions d'abonnement vous seront communiquées par l'ONG d'intermédiation qui passera dans votre localité. Ce projet sera bel et bien réalisé et les jeunes pourront être recrutés lors de sa mise en œuvre.

C. SYNTHÈSE DES POINTS SOULEVÉS, DÉCISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation publique de ce jour 27/03/2024 est bien déroulée à la satisfaction des participants et de tous.

Au terme de cette séance, les recommandations et doléances suivantes ont été formulées :

- Extension du réseau électrique dans les hameaux de TORI - CADA.

- Besoin de ramification du réseau dans les maisons.

- Concrétisation du projet.

- Un coût abordable pour l'abonnement au réseau électrique.

- Besoin d'une école maternelle.

- Besoin d'un marché.

- Besoin d'eau potable.

- Construire une maison des jeunes.

- Recruter la main d'œuvre locale.

- Extension de la ligne électrique dans les hameaux de TORI - CADA tels que :

- Dodome

- Sindome
- Ahourigbo
- Bogbe dabo
- Vodejetin
- Mihimou
- Awago
- Kpozoume
- Tanta



LE CADA CENTRE

Ont signé :

Représentant des jeunes

OUTOU Julien

Représentant des sages

DANSOU Théophile

Joseph Comlan ATINSOU

Joseph Comlan ATINSOU

Représentante des femmes

DOSSOU Marie



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot 6

Village : TORI-CADA CENTRE Arrondissement : TORI-CADA Commune : TORI-BOSSITO

Date : 27/03/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	ATTOSSI Hillaire	Dieseliste	95 28 84 15	
02	HINNOUGNON B-Raimi	✓	66 84 93 65	
03	ATINSOU C. Joseph	CV	96 92 97 76	
04	HINNOUGINON Gaethner	Infirmier	52 69 18 83	
05	COTOKI Raymond	Cultivateur	66 14 27 05	
06	ATTOSSI JÉRÔME	Cultivateur	91 13 86 26	
07	GBETOHO Cyrille	Couturier	97 49 25 98	
08	DEHOUN Agossou Olacaire	Coffreur	66 36 71 45	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	KPOSSA Aholougan	Cultivateur	53087611	
10	YETON Germain	Memisier	91382689	
11	HINNOUGINON Marcellin	Cultivateur	1	
12	POSSOU Marie	Revendeuse	90064047	
13	GINANCOTI Edouard	Cultivateur	97824739	
14	HINNOUGINON Eloie	Cultivateur	91328002	
15	SINGBENOU Cossi	Cultivateur	-	
16	WOROU - Gwladys	aido soigneur	9168.10.2	
17	INDWINANKONAN Perpetue	Coiffeuse	51151500	
18	KPADONOU Felicite	Revendeuse	-	
19	ATTOSSI Gildas	Cultivateur	96746737	



N°	NOM-ET-PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	KANLINSOU Albertine	Couturière	-	
21	LOKO Grâce	revendeuse		
22	TOSSOU Colette	revendeuse	53526737	
23	DODOU Widadjo	Cultivatrice	-	
24	VITOU Noëllie	Cultivatrice	-	
25	AHWLIGNON Agathe	revendeuse	91131392	
26	DANGBEGNON Charlotte	revendeuse	96417498	
27	KOUYE Jenakpo	Cultivateur	96048778	
28	ATOSSI Noudouza	Cultivateur	97468778	
29	ATOSSIBABA Célestine	Couturier	97016301	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
30	HOUNXEVOU Valère	menuisier	97397357	
31	AMOUWAXIOW Price	Etudiant	6653297	
32	ZOGO Samadou	Producteur d'ananas	97927389	
33	SOZEHOWE Nounagnon	Mécanicien	96640375	
34	DATIXON Fmile	Cultivateur	57856467	
35	GNINASSOU Jacques	Vulgarisateur	66374071	
36	ZOUKOUI Gaston	Cultivateur	97407322	
37	OUTOU Hérode	Electricien bât	97219119	
38	KINKPENOU Lissanou	Cultivateur	-	
39	HOUTOUKPE Marie	Revendeuse de produits agricoles	-	
40	DJISSOU Marie	Cultivatrice	-	



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
41	VIMASSE Janvier	ct	96 13 1363	full
42	Zoumkété Marcelin	cultivateur	97 26 52 13	ZM
43	Hinnougnon Jumentien	Zem	57 16 33 98	full
44	Houngbème Ferdinand	cultivateur	97 49 98 92	full
45	Soffoun Claude	Hotelier	97 08 67 34	full
46	Owé David	seigneur	59 92 46 94	full
47	ATTASSI NAZOIRE	société d'air	97 87 76 56	full
48	Yélon SOROU	cultivateur	51 02 47 89	Y.
49	Houédémou dieu donné	Tailleur	66 75 78 07	full
50	ANATO Charlotte	ménagère	-	full
51	KAKPO Elise	ménagère	-	full



N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
52	DANSOU Théoophile	Cultivateur	9767 2656	
53	SINGBENOU Edwige	Élève	6978 9028	
54	HINNOUGNON Gafari	Infirmier	9722 8493	
55	HOUE TO Salomon	Cultivateur	52 994175	
56	HINNOUGNON Halis	Mécanicien	62 678539	
57	HINNOUGNON Vlavonou	Cultivateur	9605 2957	
58	OGIOUSSAN Urbain	Chauffeur	9654 7642	
59	HINNOUGNON Moumouni	Cultivateur	9746 8560	
60	BAH Samuel	Sonorisateur	9746 8405	
61	DJIBOU Sylvain	Consultant/SDI	6658 7949	
62	ECHIIHA Gaël	Consultant/SDI	6656 279	
63	OUTON Julien	Comptable	6771 4394	



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	9h 15'
Fin de la séance	:	11h 05'
Commune	:	TORI BOSSITO
Arrondissement	:	TORI GABE
Village/quartier	:	TORI GABE
Lieu	:	Chez le Chef Village
Langue de travail	:	Français, Fongbé

Représentants du Consultant : KPAVODE Y. Déo-gracias
AGBANDU Thierry, YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux-mille-vingt-quatre et le jeudi dix-huit juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin (Lot 6). Au début de la séance, le chef du village a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la séance.

Il se présente ainsi comme suit :

- * Présenter le projet à la population
- * Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales dans le milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

MEDEDA Dansou: Je vous remercie pour ce projet. Ceci nous aidera beaucoup dans nos activités quotidiennes. Je remercie vraiment le gouvernement pour ce projet. Les cas d'insécurité la nuit vont diminuer. Merci

DISSINDOU Christine: Je suis particulièrement contente de ce projet. Amenez beaucoup de poteaux pour nous. Nous sommes dans le besoin de courant

Réponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la qualité des interventions. Il rassure les participants que toutes les doléances qu'ils ont exprimées seront versées dans le rapport.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la séance qui s'est très bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Démarrer vite les travaux.
- Réunir la main d'œuvre local lors de la réalisation des travaux.

Représentante des femmes
DJESSINON Christine

Ont signé :

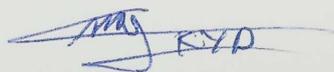
Représentant des Sages
GANHOUN Joachim



chef du village
MEDEDA Wilfrit



Représentant des jeunes
MEDEDA François



KPAVODE Y. Deb-gracias
(Le consultant)



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

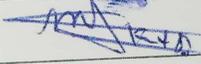
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot ... 6

Village : TORI GARE Arrondissement : TORI GARE Commune :
TORI BOSSITO Date : 18/07/2024

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
	MEDEDA Welfrid	CV	97 38 81 19	
	HOUNDETON Monique	Ménagère	57 23 05 55	
	ADJIHANDU Antoinette	Ménagère	90 53 71 81	
	ADJIYANOU Yvettes	Ménagère	54 64 35 21	
	MEDEDA Thérèse	Couturière	57 56 06 63	
	XADJOU Béatrice	Ménagère	57 56 06 63	
	ZINSSOU Pélagie	Commerçante	57 56 06 63	
	MEDEDA Damsou	Chauffeur	98 88 07 60	
	GNIDOTE Gilbert	Transporteur	97 72 79 56	
	WABI Véronique	Ménagère	97 72 79 56	
	AGBALE Houndeton	Ménagère	97 72 79 56	
	TCHEDÉ Foumilayo	Coiffeuse	56 71 36 40	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
	KPADONOU Carmell	Etudiant	56 71 36 40	
	SAD Viviane	Ménagère	56 71 36 40	
	AKOSSOU Pierrette	Ménagère	90 18 39 50	
	ALI Gentille	Couturière	67 17 19 36	
	OKPEICHA Anicette	Ménagère	67 17 19 36	
	DJESSINON Christine	Commerçante	56 85 49 72	
	AMOYSSOU Rosaline	Ménagère	56 85 49 72	
	HOUNGUE Victoire	Ménagère	56 85 49 72	
	HOUNSSOU Dorcas	Couturière	56 85 49 72	
	ASSOUDEDOHO Pélagie	Commerçante	56 85 49 72	
	GANHONN Joachim	Cultivateur	62 22 03 03	Juf
	AMOYSSOU Séverine	Commerçante	57 56 15 20	
	GBOYA Augustin	Artisan	57 56 15 20	
	HOUNSSOU Pierrette	Commerçante	57 56 15 20	
	HOUNSSOUNOU Alphonse	Chauffeur	57 56 15 20	
	GBLEGAN Alexandre	Mécanicien	97 31 38 73	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
	MEDEDA Lucienne	Couffeuse	50647135	
	MEDEDA François	Transporteur	50647135	
	GNINDOTE Justine	Commerçante	50647135	
	AKOIGNON Lissassi	Commerçante	97393893	
	KPINKOUN Cécile	Ménagère	57561520	
	KPAVOBE Y. Déo-gracias	Consultant	61233861	



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise D'Énergie (ABERME)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150
localités du sud Bénin Lot 6

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	: 05/03/2023
Début de la séance	: 16h
Fin de la séance	: 17h10
Commune	: ZAGNANADO
Arrondissement	: ZAGNANADO
Village/quartier	: ZAGNANADO
Lieu	: Place publique
Langue de travail	: Fon

Représentants du
Consultant

: AGBAMOU Thierry
YABI Hermé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

Le mardi deux mil vingt-trois et le dimanche cinq mars s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités du sud-Bénin (Lot 6). Au début de la séance, le chef du village a salué le consultant et remercié la population pour sa disponibilité. La parole a été accordée au consultant qui a décliné l'ordre du jour qui suit :

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants

Après avoir présenté les activités du projet, le consultant a précisé que sa mission qui est de collecter les données et informations pour déterminer les influences du projet sur les composantes environnementales et sociales afin de formuler des mesures d'atténuation et d'optimisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

BODIBENON Honoré: Je remercie tout le monde
On est dans le besoin. Y aura-t-il de
l'édouement ?

HOUNPATIN Joseph: merci beaucoup à vous.
Nous ne pouvons pas exprimer toute notre
joie. Elle est immense. Je suis très content
de ce projet. Que cela ne tarde plus. Que les
travaux démarrent.

GODONOU Yvette. Merci à tout le monde
Ma joie est immense. Avec l'arrivée
de l'énergie, nous pouvons commencer à
faire de la glace et autres produits frais.
Je suis particulièrement contente. Cela
permettra à nous commerçants d'améliorer
même nos revenus commerciaux.

DEGUENON Innocent: merci beaucoup
C'est un bon projet. Il y aura-t-il d'autres
de voir ?

Réponses du consultant

Après les interventions des participants, le consultant a pris la parole pour remercier tous les intervenants pour la qualité des avis et recommandations formulées. Il les a rassurés que leurs éléments ont été bien notés et seront au rapport de mission et transmis à qui de droit.

A la fin, le consultant a remercié un fois les participants et les autorités pour la mobilisation.

Pour la compensation des pertes d'arbres et le commémoratif qui a exigé le soin des arbres affectés. Le moment venu, les démarches seront menées en direction de des propriétaires de ces arbres.

Synthèse et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée. Les participants ont posé des questions auxquelles le consultant a répondu. Au terme de cette rencontre, les recommandations ci-dessous ont été formulées:

- Doter le village de système d'eau courante, de marché mobile
- Ouvrir des copies et construire des latrines publiques dans la localité.

GNP/CD



FIDEMATIN Cyrille H.

Ont signé :



GNANCADJA Marie-Clair
(Représentante des femmes)

GANTIN Socrate
(Représentant des jeunes)

[Signature]
 ABBOU Thié
 (Consultant)
[Signature]

[Signature]
YABI Hervé
(Consultant)



GOUNOU Christian
(Conseiller / CV)

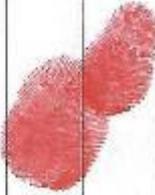
GANTIN Vincent de Paul
(Représentant des Aînés)

Projet d'Électrification Rurale (PERU)
Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ZAGNANAO Arrondissement : ZAGNANAO Commune : ZAGNANAO
 Date : 05/03/2023 Lot 06

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
01	HOUESSOUKPE Igor.	Etat: Civil. Maire Zabo	95-53-04-20	
02	FLOSMATIN Cyrille	CV Zagnanado Centre	97421626	
03	GOUKOU Christian	Noble	95187825	
04	ADANLAHO Rosaline	Ménagère	-	
05	HOUNSOU Norbert.	Agent à la SONEB	64-81 28-84	
06	GANTIN Socrat.	Soligraphe	5A-08-61-07	
07	GNANKADJA Charide	Ménagère	-	
08	LANKENOU Henri	Cultivateur.	9A-22-55-76	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
09	GOUNOU Rose	Ménagère	95-77-72-18	
10	GANTIN Glorie	Ménagère	68-71-22-65	
11	GANTIN Samson.	Chauffeur	1	
12	GNANKAJA Rosalie	Ménagère	64-60-32-29	
13	AZAVINON Bonique	Ménagère	26-55-73-50	
14	AFOUTOU Colette.	Ménagère	1	
15	GNAYI Bonaventure	Cultivateur	1	
16	HOUNMENO Celestine	Ménagère	1	
17	GANTIN Vincent de Paul.	Gardienn.	67-85-10-40	
18	KESSTON Régis	Professeur.	69-97-68-34	
19	HOUSSOUPE Igor.	Etat-Civil.	95-53-04-70	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
20	GANTIN De'bara.	benagère	63-10-19-08.	
21	Précile GANTIN	benagère	/	
22	GNAKASSIA H. Claire	benagère	69-87-21-75	
23	AKOHA Elvire.	benagère	52-21-6825	
24	HONNONOV Esthelle.	Coiffeuse	50-28-05-97.	
25	GOUNNOR Esthelle	benagère	/	
26	LONONON Philomène	benagère	97-37-49-64	
27	GANTIN Gerthème	Cultivateur	95-93-04-24	
28	TOSSOU Evélyne.	benagère	52-21-73-28	
29	GOUNBALI Aubierge	Coiffeuse	56-91-76-66	
30	YAR Abou	consultant	96 5 3 9 38	

**CAHIER DE CLAUSE
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIALE (CCES)**

Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio-économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et ses sous-traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités légales, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations,

de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doivent s'assurer que les indemnités/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

3. Libération des domaines public et privé.

La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. Installations de chantier et préparation

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent être responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. Repli de chantier et réaménagement

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalinge du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux ; (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (SBEE) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de la SBEE ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par la SBEE ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. La SBEE peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler; (iii) s'interdire

d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfouis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités légales compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effectuer les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de

compresseurs. Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurité à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur site
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression Du corps par contact ou projection.	Obligatoire sur site
Chaussures , bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de Perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes , masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques,) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques , cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz toxiques, ...).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (Soudage, manipulation produits dangereux, ...).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation, ...	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, ...)	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légaux.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenante à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5. Prévention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boîte de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier
- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.
- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).
- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.
- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services

techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités légales compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Énergie Électrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT)

H (HT).

Le chiffre indique la qualité de la personne :

0 (non électricien),

1 (exécutant électricien),

2 (chargé de travaux électriques).

La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :

V (travail au voisinage),

N (nettoyage sous tension),

T (travail sous tension),

C (chargé de consignation),

R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension Un en volts	
		En courant alternatif	En courant continu
Très basse tension <u>TBT</u>		Un <= 50v	Un <= 120v
Basse tension	BTA	50v < Un <= 500v	120v < Un <= 750v
	BTB	500v < Un <= 1 000v	750v < Un <= 1 500v
	HTA*	1 000v < Un <= 50 000v	1 500v < Un <= 75 000v
	HTB	Un > 50 000v	Un > 75 000v

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

**AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE
(ABERME)**

**Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social du Projet
d'électrification de 150 localités rurales du Sud-Bénin**

Questionnaires de collectes des données

Bonjour/Bonsoir, M./Mme Je m'appelle, Je suis un agent de collecte de données pour le compte de SDI/SIE/IDH. Nous menons une enquête dans le cadre d'une étude de faisabilité de futurs sous-projets relatifs à l'électrification de votre localité. Cette enquête est initiée pour prendre en compte les aspects environnementales. Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire. L'entretien durera environ 45min. Toutes les informations que nous obtenons resteront strictement confidentielles et vos réponses et votre nom ne seront jamais révélés. J'aimerais que vous répondiez honnêtement aux questions. De plus, vous n'êtes pas obligé de répondre aux questions que vous ne souhaitez pas et vous pouvez interrompre l'entretien à tout moment. Avez-vous des questions sur l'étude ou ce que j'ai dit ? Acceptez-vous de participer à cette interview ?

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques (en UTM)	X : Y : Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom et prénom de la PAP		
Contact téléphonique		
Nom de la personne contact en cas d'urgence		
Téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence		
Sexe	M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
Statut du répondant	Propriétaires	
	Représentant	du
	Parent du propriétaire	

	Locataire	
	Autres (préciser)	
Statut matrimonial de la PAP	M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> V <input type="checkbox"/>	
Ethnie		
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture	
	Commerce	
	Transport	
	Artisanat	
	APE/ACE	
	Privé	
	Autres (préciser)	
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)		
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme :	Femme : Enfants :
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme :	Femme : Enfants :
Revenu mensuel moyen des membres du ménage (estimer)		
Personne vulnérable/handicapée	Oui	Non
Type de vulnérabilité		
Niveau d'instruction : <input type="checkbox"/> Sans – <input type="checkbox"/> Primaire – <input type="checkbox"/> Secondaire – <input type="checkbox"/> Universitaire		
<input type="checkbox"/> Religion <input type="checkbox"/> Christianisme <input type="checkbox"/> Islam <input type="checkbox"/> Animisme		
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage :		
<input type="checkbox"/> Radio, <input type="checkbox"/> télévision, <input type="checkbox"/> ampoule, <input type="checkbox"/> ventilateur, <input type="checkbox"/> frigo, <input type="checkbox"/> fer à repasser, <input type="checkbox"/> chauffe-eau		
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme		

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		

Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres (à préciser)		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			
3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	Nombre de pieds	Coût d'un pied
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3.. Existence-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |___| ; Couturier |___| ; Vulcanisateur |___| ; Tourneur |___| ; Scierie |___| ; etc.

2.4.. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : Groupe électrogène, Lampe rechargeable, Panneau Solaire, Lanterne, Autres

2.5.. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : SONEB, Puits, Forage, Pompe manuel, Eau de surface, Autres à préciser :

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	Nom ou appellation	Usage actuel	Coordonnées
			X : Y : Z :
			X : Y : Z :

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	Village	Activité	Nombre d'utilisateurs	Coordonnées géographiques (UTM)
<i>Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.</i>					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X : Y : Z :
04					X : Y : Z :
05					X : Y : Z :
06					X : Y : Z :
07					X : Y : Z :
08					X : Y : Z :
09					X : Y : Z :
10					X : Y : Z : Z :

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux

Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

Date de l'enquête :

Durée des entretiens :

Nom et prénom de l'enquêteur :

Nom et prénom de l'enquêté

**LETTRE DE
CATÉGORISATION DU
SOUS-PROJET**



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DES TRANSPORTS,
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



03 BP 4387
Quartier Fidjrossè Fiyégnon
Cotonou
Tél. : + 229 21 00 74 63/74 64
abe.infos@gouv.bj

AGENCE BÉNINOISE POUR L'ENVIRONNEMENT

N°1619 /2024/DG-ABE/DEES/AD

Cotonou, le 02 AVR 2024

A

Madame la Liquidatrice de l'Agence
béninoise pour l'Environnement
d'Electrification Rurale et de
Maitrise d'Energie (ABERME)

COTONOU

Objet : A/S Demande de catégorisation environnementale et sociale du Projet d'Electrification Rurale (PERU-Phase 2)

Madame la Liquidatrice,

J'accuse bonne réception de votre courrier et vous remercie.

Je voudrais porter à votre connaissance que, conformément aux dispositions du décret 2022-390 du 13 juillet 2022 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale et sociale en République du Bénin, la catégorisation environnementale et sociale d'un projet est faite avant la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social.

Conformément aux nouvelles dispositions du décret sus-cité et à celles du guide général de réalisation des EIES et du guide sectoriel des projets d'électrification, le Projet d'Electrification Rurale (PERU-Phase 2) est de catégorie A.

Vous trouverez ci-joint, le tableau récapitulatif des demandes soumises sur le e-service de délivrance des certificats de conformité environnementale et sociale ainsi que les catégorisations des sous-projets faites depuis décembre 2023 et janvier 2024.

En vous sachant gré des dispositions utiles que vous ferez prendre pour le respect de la réglementation béninoise en vigueur dans le domaine de l'environnement, recevez, Madame la Liquidatrice, mes cordiales salutations.



PI : 01

François-Corneille KEDOWIDE
Directeur Général



TERMES DE RÉFÉRENCE

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunautaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maître d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunitaires (école, centre de santé, poste de police...)
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habilités, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

- administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;
- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
 - Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;
 - Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
 - Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
 - Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
 - Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
 - Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencés (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

- Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

- Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requisos couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n° 2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- installation des chantiers ;
- amenée des engins sur les chantiers ;
- piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- L'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévalués ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

- a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
- b. décrire le cadre juridique, réglementaire et institutionnel d'exercice du projet;
- c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
- d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
- e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
- f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
 - o *Résumé analytique ;*
 - o *Introduction ;*
 - o *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
 - o *Description et justification du projet ;*
 - o *Description de l'environnement du projet ;*
 - o *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
 - o *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
 - o *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- o *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- o *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- o *Programme de suivi ;*
- o *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- o *PGES ;*
- o *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- o *Conclusion ;*
- o *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation. Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

- a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
- b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

- c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résultats de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.